
SOUS LA DIRECTION DE
Momar-Coumba Diop

Le Sénégal contemporain



KARTHALA

Il manquait à toute la littérature disponible sur le Sénégal une synthèse présentant les faits et phases majeurs de son évolution depuis l'indépendance. Cet ouvrage cherche à combler une telle lacune. Il constitue la première tentative de cette envergure pour écrire une histoire intellectuelle, sociale et politique de ce pays. Il s'agit, dans différents domaines, de déterminer, par-delà l'enchevêtrement des faits, les tendances lourdes des changements observés et de caractériser les principaux défis auxquels ce pays devra faire face durant les prochaines décennies.

Élaboré par une équipe pluridisciplinaire composée de chercheurs de générations et de nationalités différentes, cet ouvrage éclaire aussi les trajectoires de l'État et de la société, restitue et rend intelligibles différents « mondes de la vie ». Un soin particulier est ainsi apporté à l'étude des initiatives et innovations qui surgissent en marge de l'État, aux savoirs accumulés, à la culture, à la question nationale mais aussi aux visages et langages de la citoyenneté ou aux dissidences existant dans certains territoires physiques ou théoriques. Ce livre tente donc une véritable biographie du Sénégal.

Par la qualité des informations fournies et le caractère souvent hétérodoxe des idées qui y sont développées, cet ouvrage est un outil de référence pour comprendre le Sénégal. A travers la variété des questions étudiées et l'originalité des contributions, il apporte une somme de connaissances permettant de consolider les bases d'une analyse destinée à répondre avec assurance à la question relative à l'avenir du Sénégal : déclin, recomposition ou renaissance ?

Momar-Coumba Diop qui a coordonné ces travaux est chercheur à l'Institut fondamental d'Afrique noire Cheikh Anta Diop (Dakar, Sénégal). Avant de rejoindre l'Université de Dakar, en 1981, il a été le conseiller technique du président du Conseil économique et social du Sénégal. Il a publié des ouvrages et de nombreux articles sur l'État sénégalais, les confréries religieuses, la pauvreté urbaine, la politique sociale. Parmi ces travaux, on peut citer : Sénégal. Trajectoires d'un État, Dakar, Codesria, 1992 ; Le Sénégal et ses voisins, Dakar, Sociétés-Espaces-Temps, 1994 ; La lutte contre la pauvreté à Dakar. Vers la définition d'une politique municipale, Accra, PGU, 1996 ; Les politiques sociales en Afrique de l'Ouest. Quels changements depuis le sommet de Copenhague ? Genève, UNRISD, 2001. Il termine la coordination d'une étude relative aux technologies de l'information et de la communication en rapport avec le développement social. Son projet majeur porte sur un essai d'histoire politique du Jolof.

Collection dirigée par Jean Copans

LE SÉNÉGAL CONTEMPORAIN

Collection « Hommes et Sociétés »

Conseil scientifique : Jean-François BAYART (CERI-CNRS)

Jean-Pierre CHRÉTIEN (CRA-CNRS)

Jean COPANS (Université de Picardie)

Georges COURADE (IRD)

Alain DUBRESSON (Université Paris-X)

Henry TOURNEUX (CNRS)

Directeur : Jean COPANS

KARTHALA sur Internet : <http://www.karthala.com>

Paiement sécurisé

Couverture : Colonne de l'Indépendance, Dakar.

Photo TREAL/RUIZ – HOAQUI

© Éditions KARTHALA, 2002

ISBN 978-2-81113-580-5

SOUS LA DIRECTION DE
Momar-Coumba Diop

Le Sénégal contemporain

Éditions KARTHALA
22-24, boulevard Arago
75013 Paris

Cet ouvrage a bénéficié, pour son impression, de l'appui du Centre de recherches pour le développement international (CRDI). Les vues qui y sont exprimées ne reflètent cependant pas nécessairement celles du CRDI.

Les contributeurs

Linda J. BECK, Barnard College, Columbia University, Department of Political Science

Adrien Ndiouga BENGHA, Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH), Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), Sénégal

Tshikala Kayembe BIAYA, Centre de gestion des conflits, OUA, Addis-Abeba, Éthiopie

Hamady BOCOUM, Institut fondamental d'Afrique noire Cheikh Anta Diop, UCAD

Jean COPANS, Université René Descartes Paris V

Donal CRUISE O'BRIEN, Dept of Political Studies, School of Oriental and African Studies, Londres

Souleymane Bachir DIAGNE, Faculté des lettres et sciences humaines, UCAD

Aminata DIAW, Faculté des lettres et sciences humaines, UCAD

Momar-Coumba DIOP, Institut fondamental d'Afrique noire Cheikh Anta Diop, UCAD

Mamadou DIOUF, Université de Michigan

Ousseynou FAYE, Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH), Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

Vincent FOUCHER, School of Oriental and African Studies, Londres

Geneviève GASSER, politologue, Hull, Québec, Canada.

Sheldon GELLAR, Research Associate, Africa Unit, Harry S Truman Institute for the Advancement of Peace, Jerusalem, Israël

Abdoulaye GUEYE, Centre d'études interuniversitaires sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT), Université Laval à Québec (Canada)

Ferran INIESTA, ARDA, Université de Barcelone, Espagne

Michael C. LAMBERT, Department of African and Afro-American Studies,
University of North Carolina at Chapel Hill

Jean-Claude MARUT, chercheur associé au Centre d'étude d'Afrique noire
de Bordeaux

Mamadou MBODJI, Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH), Uni-
versité Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

Abbé Augustin NDIAYE, Grand séminaire Libermann de Sébikhotane

Abderrahmane N'GAÏDE, chercheur indépendant

Ibrahima THIOUB, Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH), Uni-
versité Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

Remerciements

La publication de cet ouvrage est l'aboutissement d'un long processus dont certains éléments saillants méritent d'être rapidement évoqués pour bien situer les responsabilités de différents acteurs dans cette œuvre collective. En effet, il est nécessaire de dire quelques mots sur ces aspects souvent méconnus des recherches et qui permettent, dans une large mesure, d'en apprécier les résultats et de relativiser les performances parfois attribuées à une seule personne. Mon but, à travers de tels propos, est de susciter l'amorce d'une réflexion sur le statut de coordinateur ou de directeur d'un ouvrage collectif. À la fin des travaux de cette nature, la tentation est souvent grande d'attribuer le mérite de toute une réflexion collective à un seul individu, ce qui gomme, en partie, l'intérêt ou le poids des apports des contributeurs. L'objet de cette note est de me protéger contre les effets d'une telle illusion ou de m'en éloigner, de manière dédaigneuse, si je devais un jour en avoir la tentation qui, je n'en doute pas, se décline sous un mode exclusif, celui de la monstruosité que seule peut diffuser une certaine forme d'ivresse identitaire.

Je ne pense pas avoir l'étoffe d'un « missionnaire laïque ». Je ne revendique pas non plus le statut de porte-parole disant « la vérité » au nom d'une collectivité. Je pense simplement avoir offert un espace d'élaboration d'un certain nombre de « récits » sur le Sénégal contemporain. Des récits autorisant la composition de fragments qui, juxtaposés, permettent à ceux qui savent lire de manière sereine, de caractériser les profils du Sénégal et de prédire ses trajectoires dans des domaines bien précis.

Certes, j'ai rédigé le programme de recherches ayant permis de faire appel aux chercheurs qui publient des contributions dans ce volume et le suivant. Ce document a également été à la base des divers soutiens ayant

favorisé la réalisation de cet ouvrage dont j'ai assuré la coordination. Mais il est évident qu'un travail d'une telle envergure n'est pas l'œuvre d'une seule personne. En conséquence, il est utile et nécessaire de rendre publics, ici et maintenant, les différents appuis qui ont rendu possible la publication de ce premier volume.

L'Institut fondamental d'Afrique noire Cheikh Anta Diop m'a accordé le temps nécessaire pour me consacrer entièrement au suivi de cette recherche. Djibril Samb, son directeur, a facilité les démarches administratives relatives à cette question et m'a toujours soutenu. Il a également participé à la relecture de certains papiers publiés dans ce volume selon un protocole qu'il a lui-même caractérisé, et que nous connaissons bien tous les deux, celui de la « critique hostile » et savante.

Le Centre de recherches ouest-africain (CROA) m'a offert un espace de travail pour réaliser ce programme de recherches. Ses dirigeants ont fait de leur mieux pour que mon séjour dans ce centre soit le plus profitable possible.

Le CODESRIA a apporté un appui matériel judicieux aux membres sénégalais de l'équipe. La Mission française de coopération et d'action culturelle a offert du matériel qui a servi à la gestion administrative de ce projet.

Le département « Soutien et formation des communautés scientifiques du Sud » de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) m'a accordé le statut de chercheur associé. J'ai ainsi pu bénéficier d'un crédit en équipement qui a été très utile dans la gestion et la finalisation de ce travail. Je suis très sensible au fait que les dirigeants de l'IRD ont facilité la mise à disposition de ce soutien sans tracasseries administratives. Mais je ne peux pas ne pas insister sur le rôle discret, généreux et efficace de Philippe Antoine qui a montré un intérêt particulier pour cette recherche. Sa confiance et sa disponibilité n'ont jamais fait défaut.

Sibry Tapsoba, à l'époque directeur du Bureau régional pour l'Afrique occidentale et centrale (BRACO) du CRDI (Centre de recherches pour le développement international), a accordé une subvention qui a permis de prendre en charge partiellement les frais d'impression de ce livre à Paris. Sibry Tapsoba a très vite compris toute l'importance, pour les chercheurs, de la réalisation de cette somme de connaissances sur le Sénégal. Grâce à l'aide du CRDI, j'ai pu résoudre l'importante question de l'impression et de la diffusion des résultats des travaux.

Mamadou Diouf avec qui je poursuis depuis près de vingt ans des échanges réguliers sur notre pays a suivi ce projet dès le départ. Il l'a fait évidemment à sa façon, je devrais dire à notre façon, c'est-à-dire en engageant ces « bagarres » intellectuelles dont la signification profonde est connue seulement de Mame Marie, qui en est le principal spectateur depuis bien des années. Je devrais plutôt parler d'un spectateur silencieux, impartial et parfois amusé car connaissant, par avance, l'issue de ces confrontations intellectuelles. Mamadou Diouf a annoté beaucoup de contributions présentées dans ce volume et favorisé les contacts avec la Mission d'action culturelle et de coopération.

Achille Mbembe a joué un rôle décisif dans l'octroi de la subvention du CODESRIA. Je suis tenu de lui rendre un hommage public pour la rapidité avec laquelle il a compris les enjeux d'une telle réflexion pour notre pays. Sa seule motivation a été, à cette occasion, de faire un certain éloge du savoir. A. Mbembe a également participé à l'évaluation de certaines contributions. Avant son départ du CODESRIA, Hakim Ben Hammouda a suivi les questions liées à la gestion de cette recherche.

Jean Copans, que j'ai toujours considéré comme un ami du Sénégal, m'a donné des conseils très judicieux et a participé à l'évaluation de certaines contributions. Paul Ndiaye a assuré avec beaucoup de sérieux le suivi de certaines études.

Par ailleurs, plusieurs chercheurs qui publient des contributions dans ce volume et le suivant ont consacré une partie importante de leur temps à l'évaluation des études. Ils l'ont fait de manière discrète, généreuse et avec beaucoup de compétence. Il serait fastidieux de les citer tous mais parmi eux je veux mentionner les concours décisifs de Ndiouga Adrien Benga, Gaye Daffé, Ibrahima Thioub, Hamady Bocoum, Ibou Diallo, Aminata Diaw et Ousseynou Faye qui m'ont apporté, pendant de longs mois, un soutien intellectuel et moral inestimable. D'autres collègues comme Pape Syr Diagne, Cheikh Ousmane Kane, Dieudonné Ouédraogo, Mamadou Niang, I. Thiaw, D. Zidouemba, Dialo Diop, David Morgant, P. Demba Fall, J. L. Sylla, Abdou A. Wane, Véronique Ancey, Oussouby Touré, Ndiaga Guèye ont relu certaines contributions. Je remercie aussi deux lecteurs sollicités par Jérôme Lombard : Philippe Lavigne Delville et Pierre-Marie Grondin.

Vincent Foucher et Ousmane Sène ont assuré la traduction en français des articles de Sheldon Gellar, Linda Beck, Michael Lambert et Wendy W. Fall. Vincent Foucher a suivi avec patience les nombreuses péripéties de cette recherche, ses avancées comme ses pauses, mais aussi ses phases d'hésitation et d'angoisse. Grande a été sa disponibilité lors de la traduction de certaines contributions. En outre, il a commenté toutes les études sur la Casamance.

Les discussions fréquentes et toujours passionnées avec Amady Aly Dieng, « le Dissident africain », m'ont donné l'inspiration et la force de conduire, jusqu'à son terme, un programme de recherches d'une telle ampleur.

Je souhaite que ma fille Djilane trouve un jour dans ce livre l'amorce de réponses aux nombreuses questions qu'elle pose. Des questions qui concernent les domaines les plus inattendus et face auxquelles, bien souvent, j'ai été désarmé.

INTRODUCTION

L'aboutissement d'une si longue quête

Momar-Coumba DIOP

Cet ouvrage trouve son origine dans des recherches menées en collaboration avec des chercheurs provenant de divers horizons disciplinaires. L'objectif central de ces travaux entrepris à partir de 1987¹ est de construire un ensemble de données devant servir à la rédaction d'une économie politique du Sénégal. Dans une première phase, nous² avons travaillé avec des ressources matérielles fort limitées³ car, à l'époque du lancement de ces recherches, notre souci majeur était de construire une autonomie intellectuelle et d'influencer les orientations, l'écriture et le déroulement des travaux menés jusqu'alors sur notre pays. Nous cherchions ainsi à manifester notre présence dans l'espace universitaire par la production de savoirs pertinents, visant à une certaine universalité. Une entreprise qui a supposé bien des réécritures et gommages avant d'atteindre le palier qui autorise la prise de parole dans certains territoires théoriques.

1. À la demande de plusieurs collègues, je vais résumer les principales étapes de ces recherches, ce qui permettra de reconstituer les phases majeures d'une aventure intellectuelle passionnante mais qui a parfois été menée dans des conditions difficiles. Je tenterai, par la même occasion, de documenter les changements intervenus dans la structure de l'équipe de chercheurs mais aussi de rendre hommage à des collègues qui m'ont fait confiance depuis le début. Le lecteur pourra ainsi apprécier le parcours effectué, les problématiques retenues, les résultats obtenus mais aussi les silences. Cette présentation insiste sur ce qui a déjà été fait pour mieux éclairer le processus mais aussi la scène de l'enfement de cet ouvrage. Sur certains aspects théoriques évoqués dans cette présentation, je renvoie le lecteur à la contribution que je publie dans ce volume.

2. Mamadou Diouf [Modou] et moi-même.

3. La seule « subvention » obtenue pour la préparation de l'ouvrage *Le Sénégal sous Abdou Diouf* a été le soutien de Boubacar Barry qui a pris en charge les frais relatifs à la saisie et à la correction du manuscrit.

Dans cette quête intellectuelle, la rencontre avec le CODESRIA et les encouragements et échanges avec des collègues sénégalais ou des universités étrangères ont constitué une ressource importante. Ces soutiens ont favorisé la promotion de l'agenda intellectuel défini suite à l'examen minutieux de la littérature relative à la formation économique et sociale du Sénégal. Nous avons choisi délibérément, dès le départ, de concentrer nos efforts sur l'État sénégalais et le personnel politique postcolonial. Cet agenda intellectuel n'était ni celui des fondations étrangères, ni celui du pouvoir central sénégalais et encore moins celui de ses tuteurs ou prétendus tels. Il était bien le nôtre. Nous n'avons pas subi de diktat ou d'influence dans le choix et la détermination de nos thèmes de recherches. Personne n'avait à énoncer à notre place les questions pertinentes à poser sur le Sénégal et les Sénégalais ou encore la manière de les aborder. Nous les connaissions fort bien.

L'importance de cet agenda a été tel que certains d'entre nous se sont éloignés progressivement des préoccupations liées au déroulement des carrières. C'est pourquoi, aujourd'hui encore, plusieurs parmi nous n'ont pas terminé les thèses d'État ou ont renoncé à les rédiger. Vingt ans après le recrutement à l'Université, le résultat est là, flagrant et vécu parfois avec désolation par certains de nos jeunes collègues qui n'arrêtent pas de nous le reprocher, en raison de leur souhait de nous voir occuper des positions de pouvoir administratif dans l'espace universitaire : plusieurs parmi nous n'ont pas dépassé le grade de maître-assistant. D'autres, comme Mohamed Mbodj, Mamadou Diouf, François Boye, ont quitté l'espace universitaire sénégalais pour aller enseigner ou exercer d'autres activités aux États-Unis. Pourtant, tel n'était pas notre objectif quand ces travaux étaient lancés. En effet, en plus de ce programme de recherches, nous nourrissions de grandes ambitions politiques pour notre pays, celles d'une transformation des conditions de vie de la majorité de ses habitants par notre intervention intellectuelle et citoyenne.

Des interrogations anciennes et multiples

Depuis la fin des années 1980, trois programmes de recherche ont été exécutés dans le cadre de l'agenda intellectuel évoqué ci-dessus. Le premier⁴ a reconstitué les péripéties de la construction de l'État, mis l'accent sur ses réorganisations successives, la résistance des populations à sa domination, ainsi que les enjeux politiques et sociaux des réformes économiques. La préoccupation initiale était d'esquisser une biographie de l'État sénégalais et de décrire les changements et ruptures intervenus à la fin des années 1970 dans sa structure et au sein du personnel qui en gère les destinées. Les outils

4. Sur la question, lire Diop et Diouf (1990a; 1990b).

d'analyse utilisés ne s'adossaient pas aux traditions de lecture dominantes à l'époque, notamment celles inspirées du marxisme.

Dans une première recherche (*Le Sénégal sous Abdou Diouf*), Mamadou Diouf⁵ et moi-même avons décortiqué le processus de la succession entre Léopold Sédar Senghor et Abdou Diouf dans un livre qui a formalisé nos échanges sur le Sénégal après la démission de Senghor. L'année 1987 a constitué une rupture dans la gestation de cette recherche car, à la suite d'une intervention chirurgicale qui m'a éloigné de l'enseignement, la décision fut prise de rédiger un livre dont le titre provisoire était : *De Léopold Sédar Senghor à Abdou Diouf*, titre qui se transformera, suite à des discussions avec notre ami Jean Copans, en *Le Sénégal sous Abdou Diouf*. Il est vrai qu'à l'époque – et certains amis ont raison de le souligner – nous étions obsédés par l'État, mais nous n'étions pas les seuls à l'être car l'État a occupé une place centrale dans les mémoires de l'époque.

Ce livre a d'abord énoncé, avec précision et clarté, le projet politique, culturel et économique du personnel qui a succédé à Senghor, éclairé ensuite les manœuvres de renforcement des fondements de la domination politique et identifié, enfin, les procédures destinées à la fois à dévitaliser le projet contre-hégémonique des partis d'opposition et à segmenter leurs directions et celles des syndicats en vue de capturer et de ligoter certains de leurs représentants. Une instabilité permanente a été maintenue au sein du personnel de direction des appareils syndicaux liés au pouvoir et dans les structures opérationnelles de l'Assemblée nationale. L'objectif de ces équilibres instables était d'éviter toute constitution d'un bloc politique homogène susceptible de perturber le jeu de la classe dirigeante.

La consolidation politique s'est effectuée par le recours à des procédures de technocratisation de la gestion économique, à des réaménagements de la direction nationale du Parti socialiste et à une gestion autoritaire des demandes de l'opposition relatives à la démocratisation du système politique, gestion qui a conduit en prison ses leaders les plus importants. Le Secrétariat général de la présidence de la République s'est progressivement transformé en une Direction politique et administrative de l'État, devenant ainsi l'entrepôt central des ressources financières et le lieu par excellence de concentration des pouvoirs. Cette situation a amoindri les compétences ministérielles en raison de la multiplication des cellules techniques parallèles rattachées à la Direction politique et administrative de l'État. Le rattachement à la présidence des principaux organes de contrôle de l'État et de certains projets⁶ dotés de financements importants a contribué à renforcer la prééminence de fait du ministre d'État sur le Premier ministre. Le

5. Diop et Diouf (1990b).

6. Parmi ceux qui ont été le plus contestés figure le projet de construction des immeubles administratifs et de réhabilitation du patrimoine de l'État. Des dérogations ont permis aux responsables de ce projet de ne pas soumettre l'attribution des marchés à l'avis de la Commission nationale des contrats de l'Administration.

Secrétariat général de la présidence de la République a cependant été confronté à des difficultés grandissantes liées à son implication forte dans les arbitrages de nombreux conflits politiques et économiques. C'est en raison de la fréquence de ces arbitrages que Jean Collin, qui dirigeait cette structure, a été obligé de sortir de l'ombre, son territoire de prédilection, en se présentant en première ligne. C'est ce qui a favorisé le limogeage de cette figure politique centrale du Sénégal postcolonial qui a été le principal artisan de la construction du pouvoir de Diouf de 1981 à 1990, pouvoir sur lequel il a assuré une veille permanente. Ce départ a ouvert la voie à des arrangements entre les élites qui ont débouché sur l'entrée au gouvernement d'anciens opposants, parmi lesquels des membres de l'ancienne gauche marxiste. Liées aux enjeux de la reproduction de la classe dirigeante, ces recompositions ont désamorcé le potentiel de contestation des groupes politiques conduits par la petite bourgeoisie urbaine. La promotion de certains de leurs dirigeants dans les postes ministériels ou les grandes entreprises publiques a apaisé leurs revendications tout en étant un facteur d'affaiblissement de leurs organisations. Elles s'inscrivaient aussi dans l'œuvre de liquidation de la gauche sénégalaise commencée par L.S. Senghor, poursuivie avec finesse et constance par Abdou Diouf – utilisant selon les circonstances l'arme de la répression et celle de la promotion de certains dirigeants politiques – et que Abdoulaye Wade achève aujourd'hui.

Les logiques sous-jacentes au discours du pouvoir central, notamment dans les domaines politique et culturel, ont été mises à nu. Cela a permis d'élucider deux procès : celui de la construction de l'hégémonie de la classe dirigeante⁷ qui arrive au pouvoir en 1960 et celui des crises d'intégration politique et du déclin économique. Ont également été prises en considération les difficultés de l'intégration régionale, notamment à travers la description des relations avec la Mauritanie et la Gambie.

Ce travail s'est également intéressé aux mécanismes élaborés pour obtenir le soutien financier des bailleurs de fonds et faire face à des difficultés économiques grandissantes. En analysant les enjeux politiques et sociaux des réformes économiques conduites par le gouvernement, ces recherches ont montré les spécificités de l'État sous ajustement structurel et porté un meilleur éclairage sur les relations entre les dirigeants sénégalais et les institutions de Bretton Woods qui, pendant une phase (1980-1990), ne se conjuguent pas du tout sous le mode du diktat, comme l'illustre le rapport Berg (1990).

Les politiques d'ajustement structurel (PAS) sont l'une des données de structure du Sénégal sous Abdou Diouf. Leurs péripéties ont été bien

7. Certains contributeurs avaient bien identifié les prémices de la fin du modèle de gestion politique mis en place depuis l'indépendance. Mais ils n'ont pas été écoutés par les politiques, surtout ceux qui estimaient, à l'époque, qu'il s'agissait « d'une tentative désespérée de contestation de la légitimité du président Diouf ». Ironie du sort, certains, parmi eux, dix ans plus tard, étaient à la tête de partis contestant de manière radicale les fondements du régime Diouf.

décrites par Mamoudou Touré (1985). Il n'est donc pas question de les reprendre ici. Cependant, il importe d'insister sur un point central. Pour avoir privilégié les mesures à court terme à portée financière, les PAS ont contribué à la mise à l'écart d'une vision prospective, ce qui s'est traduit par la marginalisation de la planification qui a été, jusqu'au début des années 1980, un important outil d'élaboration des politiques économiques. Ce processus a été accompagné, au plan politique, par l'abandon progressif des discussions organisées par le Conseil national du Parti socialiste sur les questions à caractère économique et d'envergure nationale. Au milieu des années 1980, le pouvoir central sénégalais a tenté de restaurer une vision stratégique à long terme qui lui a fait défaut dans la première génération des PAS. C'est ainsi qu'a été mise en œuvre une réforme du système national de planification. Malgré la création, en 1990, de la Délégation au plan et aux politiques économiques, cette réforme n'a pas produit les résultats escomptés. La marginalisation de la fonction de planification s'est accélérée, à la fin de la même année, lorsque les institutions chargées de la question ont été intégrées au ministère de l'Économie, avec la création d'un ministère chargé de l'Économie, des Finances et du Plan. Par ailleurs, une fuite des cerveaux s'est produite dans les anciens services chargés de la planification, notamment au sein de l'équipe de jeunes économistes, les *Touré boys*⁸, qui avait été encadrée par l'ancien ministre Mamoudou Touré dont ils acceptaient la légitimité technique et morale. L'accentuation des contraintes de court terme, la dégradation de la situation économique et l'augmentation des besoins de financement ont relégué au second rang la mise en œuvre du Plan. Cela constitue l'une des données fondamentales du Sénégal sous ajustement. Le Plan de développement économique et social est un instrument adopté par les députés à la suite d'une concertation avec des institutions comme le Conseil économique et social. Or, le Programme d'ajustement dépend principalement de l'exécutif, notamment des ministères techniques et de la clientèle technocratique des bailleurs de fonds qui sont désormais le groupe stratégique le plus opérationnel dans l'orientation des politiques économiques et sociales, comme on le note durant les années 1990. On voit ainsi s'amorcer une rupture dans le fonctionnement de la bureaucratie sénégalaise avec l'émergence d'un groupe qui échappe au mandat politique alors que le modèle de réformes qu'il propose a un impact social et politique considérable. Cette évolution vient renforcer le phénomène marquant du régime politique sénégalais depuis la crise institutionnelle de 1962 : la concentration des pouvoirs au niveau de la présidence de la République. La dénonciation d'un tel fait a d'ailleurs occupé une place centrale dans la hiérarchie des revendications des partis politiques. Elle est également présente dans le débat sur le projet de réformes des institutions qui a divisé la classe politique entre mars et décembre 2000.

8. Parmi eux, on peut citer Mar Dièye, Prosper Youm, Édouard Diémé.

*Le Sénégal sous Abdou Diouf*⁹ a aussi éclairé le fonctionnement de la bureaucratie sénégalaise, en particulier en montrant comment elle a organisé la succession de la première génération de ses dirigeants¹⁰. Mais cette recherche a surtout mis en évidence, comme Mamadou Diouf et moi-même l'avons indiqué, plus tard, que malgré le portrait peu flatteur fait d'elle, la bureaucratie sénégalaise, à l'instar de celle d'autres pays africains, a été capable d'organiser un transfert ordonné du pouvoir comme elle a prouvé, en mars 2000, sa capacité à organiser une alternance politique pacifique malgré les prévisions catastrophiques¹¹ élaborées ici ou là en cas de fraudes électorales. À la suite de cet ouvrage, Mamadou Diouf et moi-même avons décidé de mener ce type de recherches dans d'autres pays africains. Notre objectif était, tout d'abord, de produire des données permettant une mise en perspective théorique du cas sénégalais, mais aussi d'identifier les « récits » par lesquels les premiers chefs d'État africains ont organisé, ou brouillé, les conditions de leur succession. C'est ainsi qu'a été élaboré avec le CODESRIA un document de travail qui a servi à la mise sur pied d'une équipe de chercheurs africains (Diop et Diouf 1990c) qui s'est recomposée, au fur et à mesure des arrivées ou abandons de certains collègues¹². Il s'agissait, dans le contexte particulier de la fin des années 1980, de comprendre le transfert du pouvoir d'un leadership à un autre, non pas seulement dans les épisodes de changement de régime par le coup d'État militaire – des phénomènes très largement documentés – mais aussi sur la base de provisions et de procédures constitutionnelles. Commenait alors une odyssée qui, par-delà ses aspects scientifiques et les inévitables frictions charriées par une entreprise de cette envergure, allait produire *Les Figures du Politique en Afrique* (Diop et Diouf, 1999).

9. Ce livre nous avait valu des propos discourtois lors de sa discussion par l'Université d'été du Parti socialiste, propos retransmis par la télévision sénégalaise. « Livre d'archives » s'était écrit un journaliste courtisan.

10. Pour plus de précision, lire Diop et Diouf (1990b).

11. Plusieurs versions de ces prévisions existent mais, dans l'ensemble, elles insistent sur le « chaos », le « bain de sang », la « guerre civile ». Elles vérifient la solidité des thèses selon lesquelles de telles prévisions permettent de discipliner les ardeurs du personnel politique.

12. En plus de Mamadou Diouf et moi-même, ce groupe était ainsi composé : Abouhani Abdelghani (Maroc), Tessy D. Bakary (Côte d'Ivoire), Rafâa Ben Achour (Tunisie), Tshikala Kayembe Biaya (Congo-Zaïre), Nana K. A. Busia Jr (Ghana), Jibrin Ibrahim (Nigeria), Mbonko Lula (Congo-Zaïre), Ghaouti Mekamcha (Algérie), Abdoulaye Niandou-Souley (Niger), Jide Owuoye (Nigeria), Amadu Sesay (Sierra Leone), Luc Sindjoun (Cameroun).

Un meilleur éclairage du fonctionnement de l'État

Sénégal. Trajectoires d'un État, le programme de recherches¹³ réalisé à la suite de *Le Sénégal sous Abdou Diouf*, avec le soutien du CODESRIA¹⁴, avait pour objectif la production d'une économie politique du Sénégal. Il a complété le premier en lui donnant une base d'observation plus large et des points d'entrée plus diversifiés. Cependant, même s'il s'en éloigne un peu, ce travail ne signe pas encore la sortie définitive de ce que nos amis appellent « l'obsession de l'État ».

Un groupe d'une dizaine¹⁵ d'universitaires de spécialités diverses avait été constitué. Il était composé de : Mohamed Mbodj [Inge]¹⁶, François Boye, Mamadou Diouf, Momar-Coumba Diop, Souleymane Bachir Diagne, Aminata Diaw, Paul Ndiaye, Lat Soucabé Mbow, Babacar Diop, T. Malick Ndiaye, Ndèye Sow, Abdou Sylla. Il a en outre été fait appel à un journaliste, Moussa Paye, et à deux démographes-statisticiens, Waly Badiane et Babacar Mané. Même s'il n'a pas participé directement à ces travaux, et en raison de nos discussions passionnées et étendues, Amady Aly Dieng faisait partie de ce groupe. Presque de manière quotidienne, nous avons eu des échanges animés à la Faculté des lettres et sciences humaines, notamment au département d'histoire où nous nous retrouvions presque chaque matin entre 1988 et 1990. Ces échanges se sont poursuivis plus tard, à l'IFAN ou au CODESRIA. Amady Aly Dieng a accompagné, suivi et vulgarisé nos travaux. C'est pendant nos longues discussions durant lesquelles Dieng fait montre de son goût prononcé pour la polémique allant bien au-delà de ce type d'exercice que Djibril Samb appelle « la critique hostile », que surgissent en nous des pistes de réflexions fructueuses. Il a donc été et reste un membre hétérodoxe de ce groupe. Un membre qui a mis à notre disposition une certaine connaissance des réalités économiques et sociales sénégalaises, des savoirs qui ne se trouvent pas dans les livres et qui, d'une certaine manière, ont fortement et longuement éclairé notre espace d'investigation. Mais il a surtout réussi à nous familiariser avec les non-dits de la politique sénégalaise car il est celui qui connaît le mieux les

13. Il a été accompagné par la création, avec le soutien de Richard Stren, de *Sociétés-Espaces-Temps* un outil de publication dont la régularité a été difficile à assurer. Après un numéro spécial consacré à la crise de l'agriculture africaine (1992) qui reprenait des contributions présentées à un colloque organisé en 1988 pour la lancer, la revue a changé de statut, publiant désormais des livres. Le premier porte le titre *Le Sénégal et ses voisins*. Le deuxième ouvrage, fait avec les éditions Karthala, a été consacré au développement durable dans le Sahel. Il reprenait des études présentées pendant un séminaire de l'École nationale d'économie appliquée (ENEA).

14. Lire l'ouvrage collectif réalisé sur la question (Diop, 1992).

15. Parmi les membres de ce groupe, six ont quitté le Sénégal.

16. Il avait été ainsi surnommé (Ingénieur) car, en 1987, alors que nous commençons l'apprentissage du traitement de texte sur ordinateur, Mohamed avait une longueur d'avance sur nous. Il était notre « ingénieur » car il connaissait mieux que nous les différents logiciels et passait beaucoup de temps à résoudre nos différents problèmes « techniques ».

principaux hommes politiques sénégalais et surtout, il sait, mieux que nous tous, de quoi ils sont capables.

Certains membres de ce groupe figuraient parmi les universitaires ayant participé à la rédaction de *Sénégal 2015*, l'exercice prospectif mené en 1988 par l'État sénégalais sous la conduite du ministre Djibo L. Kâ. Il s'agissait de François Boye, Paul Ndiaye, Mamadou Diouf, Souleymane Bachir Diagne et de Mohamed Mbodj. Cette recherche s'écartait de la vision utilitariste à court terme ayant structuré *Sénégal 2015*. En effet, l'objectif de l'exercice prospectif était de consolider la charpente des options du VIII^e Plan de développement économique et social. Durant la préparation de *Sénégal 2015*, des informations importantes ont été produites sur l'évolution de la société et des structures économiques, mais leur intégration à la logique de planification du pouvoir central a dépouillé ce travail de certains aspects pourtant pertinents aux yeux des universitaires sénégalais.

Or, il fallait, dans une phase de déclin économique, rappeler les performances de l'État et ses trajectoires, en indiquant les pratiques politiques ou les dynamiques sociales permettant de rendre compte des difficultés économiques grandissantes et des solutions proposées pour les résoudre. L'option a ainsi été faite d'étudier l'État du point de vue de sa rationalité propre, en collant le plus près possible aux contraintes sociales, économiques et politiques de son développement. Il a ainsi été possible d'identifier les différents cycles de sa croissance. Les chercheurs ont poussé leurs investigations au-delà des façades officielles ou des élaborations juridiques. L'approche privilégiée n'a pas consisté à se concentrer sur les commentaires des textes législatifs et réglementaires ou sur « la surface des institutions ou les proclamations officielles ». Elle s'écartait à la fois du formalisme, pour examiner le contenu social et politique des institutions et d'une vision techniciste sourde à l'importance des rapports sociaux et aux relations de pouvoir. Dans ce travail, certains contributeurs avaient bien identifié les prémices de la fin d'un modèle de gestion politique mis en place depuis l'indépendance¹⁷.

Ces recherches ne pouvaient revêtir toute leur pertinence sans une prise en charge de la dimension internationale de l'objet d'étude. Cette préoccupation était repérable dans Diop et Diouf (1990) avec la description des difficiles relations entre le Sénégal et la Gambie, la Mauritanie et la Guinée-Bissau. Elle apparaissait aussi, en pointillé, à travers l'évocation des relations entre la classe dirigeante et les bailleurs de fonds. Cependant, compte tenu de l'objectif principal de ces recherches, il n'a pas été possible de

17. Mais ils n'ont pas été écoutés par les politiques, surtout ceux qui estimaient à l'époque qu'il s'agissait « de tentatives désespérées de contestation de la légitimité du président Diouf ». Ironie du sort, certains, parmi eux, se sont retrouvés, à la fin des années 1990, à la tête de partis pour contester de manière radicale les fondements du régime Diouf et ont ainsi favorisé sa chute, malgré des hésitations et « tactiques » de dernière minute.

l'explorer en profondeur. Ce silence, accentué par le désintérêt des chercheurs pour ce genre de questions, a introduit un manque dans nos analyses précédentes¹⁸. En effet, l'examen de la manière dont se combinent les causes internes et externes aurait fourni un meilleur éclairage de la situation sénégalaise. C'est pourquoi la nécessité a été vite ressentie de compléter ces travaux par un troisième axe de recherches tenant compte de la dimension internationale de l'objet d'étude. Ce souhait a été pris en considération par les chercheurs réunis lors de la préparation de *Le Sénégal et ses voisins* (Diop, 1994). L'examen de la manière dont se combinent les causes internes et externes a fourni un meilleur éclairage de la configuration politique et économique sénégalaise¹⁹. Que l'on pense, par exemple, au fait que c'est grâce à un important soutien financier²⁰, contrepartie de la dépendance politique (Ly, 1984) et économique (Rocheteau, 1982), que le Sénégal a pu prétendre à un leadership régional. Le rôle politique joué par le Sénégal en Afrique de l'Ouest est cependant sans commune mesure avec ses potentialités économiques et la classification des pays selon les indicateurs du développement utilisés par certaines institutions internationales. C'est pourquoi il a été source d'irritation pour certains dirigeants (Gautron, 1991).

Par ailleurs, dans le Sénégal sous Abdou Diouf (1981-2000), ces mêmes ressources financières ont permis à la classe dirigeante de faire face à de profondes difficultés économiques et de disposer des moyens de contrôle politique des populations sans un recours exclusif à la force. La facilité d'accès aux financements extérieurs renseigne sur l'ampleur du soutien politique externe dont le gouvernement a bénéficié. Dans une première phase, un tel soutien lui a permis de court-circuiter les mesures d'ajustement interne préconisées par les bailleurs de fonds, particulièrement celles relatives au train de vie de l'État et à la gestion du secteur public. En reconstituant la trajectoire suivie pour réaliser ces recherches, on note, avec le recul, que *Le Sénégal et ses voisins* signe l'amorce de la fin de « l'obsession de l'État ». Cette étude coïncide aussi avec une recomposition importante de l'équipe mise en place lors de la préparation de *Sénégal. Trajectoires d'un État*²¹. En effet, ce livre marque le départ du groupe de certains collègues, pour des raisons professionnelles, mais également l'arrivée d'autres, principalement des historiens comme Ibrahima Thioub, Ousseynou Faye²² et

18. Cf. Diop et Diouf (1990).

19. Sur ces aspects régionaux, voir aussi la petite brochure que j'ai élaborée avec Réal Lavergne : Diop et Lavergne (1994).

20. Les relations entre la classe dirigeante et ses partenaires étrangers ont été profondément restructurées après la dévaluation du FCFA. Ce changement se traduit, entre autres, par le durcissement des contraintes d'ajustement et des conditions d'accès à des ressources extérieures qui ont joué un rôle de premier plan dans les dépenses publiques. Désormais se mettait en place un processus de privatisation renforcée de l'économie.

21. Cet ouvrage a été traduit en anglais en 1993 par Ayi Kwei Armah. Voir Diop (1993). La version française est épuisée.

22. Pour plus de précisions sur les orientations de leurs travaux, se reporter à ma contribution dans ce volume.

notre regretté collègue Moustapha Kane qui ont apporté une maîtrise relative à d'autres territoires théoriques. Cette étude inaugure enfin, de manière certes timide, une nouvelle phase dont ce livre accentue la trajectoire : ne pas faire appel exclusivement à des chercheurs sénégalais pour écrire le Sénégal.

En résumé, dans ces trois travaux, les péripéties de la construction de l'État sénégalais ont été reconstituées et les relations entre le Sénégal et ses voisins remises en perspective. Ces recherches ont amorcé une réflexion permettant la production d'une histoire économique et sociale du Sénégal de 1960 au début des années 1990. Elles viennent d'être complétées par un ouvrage que Mamadou Diouf, Donal Cruise O'Brien et moi-même signons et dont le titre provisoire est *Construction de l'État au Sénégal* [à paraître], ouvrage qui offre des articles publiés depuis vingt ans sur le Sénégal et qui ont été revus à la lumière des évolutions politiques et sociales récentes.

Dans ces recherches, l'accent a été mis sur les origines des évolutions qui influencent la configuration de l'espace sénégalais, les performances de l'État et de différents acteurs. Ces observations peuvent être résumées de la manière suivante.

L'État a vu sa marge de manœuvre de plus en plus réduite par l'augmentation de ses besoins de financement que l'économie ne pouvait pas satisfaire²³. La faiblesse des ressources provenant d'investissements privés non officiels a favorisé la mise en œuvre de programmes de réformes économiques conçus et supervisés par les institutions financières internationales (IFI) sur la base du principe « à prendre ou à laisser » avec un durcissement progressif des conditionnalités, surtout au début des années 1990, et une marginalisation de l'Assemblée nationale dans la prise de décision économique. L'ajustement a affaibli les institutions étatiques – si on se réfère à l'architecture mise en place de 1960 à 1980 – mais aussi le mode de gouvernance de la classe dirigeante sénégalaise, en particulier en réduisant les moyens financiers disponibles pour maintenir la loyauté du personnel politique selon les impératifs liés à la survie du Prince. Pour obtenir l'allègement du budget de l'État du fardeau des subventions et parvenir à une plus grande efficacité dans la gestion des ressources publiques, le pouvoir central a ordonné la privatisation ou la liquidation de plusieurs entreprises appartenant au secteur parapublic. Mais la logique qui a dominé ces opérations a été celle d'une privatisation-sanction.

23. Sur ces différentes questions, lire Boye (1992).

L'émergence de nouveaux acteurs

Après la mise en application de différentes mesures contenues dans les PAS, les fonctions de l'État, telles qu'elles ressortent des recommandations des donateurs et de leur clientèle technocratique indigène²⁴, se réduisent à la définition d'un cadre stratégique pour le développement ainsi qu'à l'arbitrage et à la gestion des conflits. À la fin des années 1980, l'État est apparu, à travers les publications des bailleurs de fonds, comme un appareil monstrueux et parasitaire. Les pratiques de gaspillage et de dilapidation des ressources nationales, largement documentées par les rapports officiels et par la presse privée, ont eu des effets néfastes sur la situation économique et sociale. La publication partielle des résultats des audits des sociétés nationales dans la presse, en novembre et décembre 2000, indique que la classe dirigeante qui a pris le relais des pères des indépendances n'a pas montré un zèle particulier pour rompre radicalement avec la politique de la corruption dont l'importance dans le système politique sénégalais a été mise en évidence, de façon remarquable, par Donal Cruise O'Brien (1975 : 187) : « Au cours des années, la corruption semble avoir été le style politique dominant au Sénégal. Un style mis en actes avec une élégance toute particulière au plan local²⁵. »

Le personnel conduit par Abdou Diouf pouvait difficilement affronter directement ceux qui ont participé à l'effondrement de l'économie, comme l'ont montré l'application timide puis « l'oubli » de la loi sur l'enrichissement illicite²⁶. En effet, ce groupe stratégique n'était pas fondamentalement différent par ses origines sociales, son projet économique et ses soutiens internationaux de la première génération des leaders politiques. La démarche du personnel politique qui a pris le relais de Senghor a consisté, d'une part, à renforcer les normes bureaucratiques et, d'autre part, à préserver des sites de prédation dont l'ampleur a été bien révélée par les résultats des audits effectués après la défaite d'Abdou Diouf en mars 2000.

24. Nous désignons par cette expression les fonctionnaires chargés de la gestion des aspects techniques des PAS ou programmes en découlant et qui constituent les principaux interlocuteurs des bailleurs de fonds dans le suivi des dossiers techniques.

25. *Corruption over the years, has emerged as Senegal's national political style. And it is a style locally worn with a certain characteristic elegance.*

26. Dans une première phase, une grande détermination a été affichée dans les discours du président Diouf, notamment durant sa tournée économique à l'intérieur du pays. Mais le nombre de personnes arrêtées pour enrichissement illicite fut relativement mince, ce qui a fait poser des questions sur la vigueur de la volonté de mise en œuvre d'un nouvel ordre moral dont les discours du nouveau président étaient porteurs. C'est lors de l'Université d'hivernage de son parti, en septembre 1990, à l'École des infirmiers et infirmières d'État que les choses semblaient désormais claires à travers ces propos du président : « Camarades, je sais que parmi vous il y a des gens qui ont de l'argent à l'extérieur. Il faut le ramener et le placer dans nos banques car je sais que vous l'avez gagné licitement. » Les contraintes liées à la survie du Prince ont pris le dessus sur cette tentative courageuse de moralisation de la société qui avait permis au président Diouf d'attirer dans le gouvernement certains segments de l'élite nationaliste qui avaient combattu Senghor.

Le tableau très sombre qui en a été dressé par le ministre de l'Économie et des Finances devant l'Assemblée nationale en novembre 2000, à l'occasion du vote du budget, confirme ce que les politistes et observateurs savaient déjà : en réalité, ces sociétés étaient souvent des sites d'enrichissement personnel mais aussi, indirectement, d'entretien d'une clientèle alimentant un système politique fonctionnant selon les règles de ce que Richard Sandbrook appelle le « soutien mercenaire ». Ce tableau montre, avec une lisibilité parfaite, la qualité des pratiques de gestion : un gaspillage de grande ampleur des ressources nationales, pendant que, dans le même temps, des pans entiers des populations ont de plus en plus de difficultés à accéder à une nourriture de base, à des soins de qualité, à envoyer leurs enfants à l'école ou à les élever dans la dignité. La situation nationale est en effet marquée par le chômage et le désespoir des jeunes, la dégradation accentuée d'un système de formation jadis prestigieux, la détérioration des revenus paysans, le rétrécissement de l'emploi, la montée de la criminalité, la contestation accentuée de l'autorité du pouvoir central, surtout en Casamance.

C'est le recours constant à la corruption qui explique que pour assurer sa reproduction, le système politique sénégalais n'a pas été basé sur l'usage exclusif de la force. Mais, contrairement à ce qui est observé dans certains pays africains, la particularité du Sénégal est que les ressources ainsi accumulées par certains segments de l'élite dirigeante n'ont pas servi, même indirectement, à doper l'économie nationale. Les stratégies de reproduction de la classe dirigeante ont été menées au détriment des équilibres socio-économiques du pays et de la cohésion du personnel politique, y compris celui qui compose le gouvernement.

Cette situation a provoqué la promotion d'une économie de l'ambiguïté qui a contrarié la relance économique et diffusé une culture de la corruption dont les effets ont été dévastateurs sur le fonctionnement des appareils administratifs.

La dévaluation du franc CFA (1994) a provoqué un retournement dans les relations entre les institutions de Bretton Woods et le Sénégal. Dans un contexte social et politique aussi tendu pour l'ensemble de la zone CFA²⁷, la crainte était d'assister, avec le changement de parité, à des révoltes populaires, notamment dans les zones urbaines, sièges des syndicats et des partis politiques. C'est pourquoi, rapidement, les institutions de Bretton Woods et la France – qui était soucieuse de préserver la paix sociale dans sa sphère d'influence –, ont pris des décisions en matière d'allègement de la dette et des mesures destinées à éviter des troubles sociaux et à contenir l'inflation. Le discours des bailleurs de fonds est alors nettement dominé par l'insistance sur la nécessité de venir en aide aux « groupes vulnérables », notamment dans les centres urbains et de « lutter contre la pauvreté » *via* les

27. Pour plus de précisions sur cette question, lire Conseil économique et social (1995) et Goreux (1995).

programmes d'appui à l'éducation et à la santé de base, dont l'évolution a été fortement contrariée depuis la deuxième moitié des années 1980.

Dans cette situation rapidement résumée, on assiste à une reprise d'attention timide à des politiques sectorielles (éducation et santé de base). C'est ce qui explique la multiplication des plans élaborés par le Sénégal durant les années 1990, particulièrement pour répondre aux conclusions des grandes conférences internationales et aux préoccupations des bailleurs de fonds²⁸. Dans le cadre de ces réformes, un accent particulier est également mis sur les relations entre la réforme de l'État et le succès des réformes économiques. C'est ainsi que la notion de « gouvernance²⁹ » devient de plus en plus pour les agences d'aide un élément important du dispositif de coopération. L'objectif est de promouvoir au sein du pouvoir central une capacité permettant de concilier les contraintes entre l'économie de marché et le système politique en vue de réduire l'intensité des exclusions sociales qui se sont accentuées depuis la mise sous ajustement structurel de l'économie sénégalaise.

La poursuite des politiques d'ajustement structurel accompagne un double mouvement : d'abord celui de la baisse de la vigueur des critiques relatives aux options économiques proposées ou soutenues par des institutions de Bretton Woods. Ensuite, pour certains membres de l'ancienne gauche intellectuelle aujourd'hui reconvertis aux vertus du libéralisme, la Banque mondiale est devenue fréquentable. On observe, enfin, une tendance à la déliquescence des passions et engagements révolutionnaires se traduisant, entre autres, par des reniements justifiés au nom du « réalisme politique ». Mais on est surtout frappé par l'insensibilité du personnel politique aux questions sociales et par l'absence de plus en plus flagrante de la notion de « développement » des discours politiques, ce qui est la preuve de l'impasse dans laquelle se trouve le pays. Les épreuves de force au sein du personnel politique ont progressivement détourné ce dernier de la solution des problèmes économiques et sociaux, malgré la dégradation des conditions de vie. Pour de larges pans des populations, on assiste à la clôture de

28. Pour une vue d'ensemble de ces différents plans sectoriels, voir *Système des Nations unies au Sénégal* (1999 : 7-9).

29. Les auteurs qui ont mis en évidence les révisions relatives à la conception que la Banque mondiale avait du rôle de l'État dans le développement, surtout dans les années 1980 marquées par une vague anti-étatisme, insistent sur les leçons tirées des expériences des politiques d'ajustement structurel en Afrique subsaharienne. En effet, après deux décennies de réformes, on note une fragilité des économies, l'augmentation des inégalités sociales. Pour faire face à cette situation, des tentatives ont été initiées pour « reprendre la direction du processus d'implantation de l'économie libérale » et trouver une réponse appropriée aux problèmes de gestion de l'économie capitaliste. Penser ces recompositions/restructurations des relations entre le privé et le public, entre les nouvelles formes de l'économie et l'organisation des pouvoirs politiques et culturels qui l'accompagne n'est pas une chose aisée. Pour bien comprendre les projets des forces qui tentent de les organiser pour reconfigurer les États, il importe de prendre un recul permettant de caractériser, dans le temps long, le modèle politique sous-jacent à ce type de débat. C'est ce que Angel Saldo-mando (1999) tente de faire. Lire aussi Campbell (1997).

« l'espérance du développement ». Et cette situation devient dramatique, de nos jours, pour les jeunes, surtout urbains, pour qui la règle est la débrouille, c'est-à-dire toutes ces activités de survie dont certaines se situent à la lisière de la délinquance et ces petits boulots qui se développent dans les villes.

Ces recompositions inaugurent aussi un autre cycle dans les rapports entre l'État et la société. À ce sujet, Sheldon Gellar a montré comment le Sénégal est passé, durant les années 1960, d'une phase de contrôle étroit de la vie associative par l'État, à une autre (qui commence pendant les années 1970) marquée par la libéralisation politique et l'autonomisation de la vie associative. Selon Gellar, ce processus s'est renforcé pendant les années 1980 et 1990 et a été un élément d'approfondissement de la démocratie. En outre, avec la multiplication des canaux de distribution de l'aide internationale qui court-circuitent le pouvoir central, on note l'émergence d'acteurs non subordonnés à l'administration ou instrumentalisés par elle. Cette situation est à l'origine du grand basculement qui a fait échapper plusieurs acteurs sociaux à l'autoritarisme et au dirigisme ayant structuré le pouvoir politique postcolonial.

L'un des éléments importants de ce contexte réside dans une évolution des interventions des bailleurs de fonds, amorcée en 1998, et qui a débouché, en mars 1999, sur l'élaboration d'un diagnostic commun et d'un programme d'actions partagé. Cette déclaration de principe dans le domaine de la coordination des interventions s'accompagne de la définition de secteurs de concentration de l'aide au développement : la pauvreté et la bonne gouvernance³⁰.

En exploitant les potentialités offertes par « la nouvelle culture » des bailleurs de fonds – dont le rôle dans les orientations stratégiques de l'État s'est renforcé et se traduit, notamment, par une pénétration de plus en plus poussée dans la gestion des problèmes domestiques – certains acteurs sociaux ont réussi à organiser/restructurer des espaces pour des communautés jusque-là marginalisées. Les travaux réalisés par Sheldon Gellar dans le cadre de la définition de la stratégie de l'USAID (1998-2006) pour le Sénégal offrent, de ce point de vue, un panorama relativement exhaustif.

À la fin des années 1990, l'un des traits dominants de l'espace politique national est l'affaiblissement des alliances stratégiques entre les chefs des confréries et le pouvoir central sénégalais. Ce fait a laminé le bassin du soutien rural du régime, durement éprouvé par les conséquences sociales des années de réforme économique, le mode de gestion politique autoritaire promu par les collaborateurs de Diouf mais aussi par l'épineuse question de sa succession qui a finalement installé dans ses rangs une dissidence

30. S'agissant du deuxième thème, pour donner sens à ce qui semble être un enchevêtrement de tactiques et procédés relatifs à ce type de gestion des ressources économiques et sociales, Achille Mbembe (1999) utilise la notion de « gouvernement privé indirect » alors que d'autres évoquent un processus de privatisation des États.

ouverte qui favorisera sa chute³¹. La tendance à l'affaiblissement du *ndigël*³² est une donnée de structure du Sénégal sous Abdou Diouf. Elle s'explique par plusieurs facteurs largement analysés par Sheldon Gellar et dont les plus importants sont : les conséquences de l'urbanisation sur le contrôle des adeptes par les marabouts, l'institution de l'isoloir mais aussi la tendance des citoyens à faire la distinction entre l'autorité politique et l'autorité religieuse des marabouts, la réduction des ressources permettant à l'État d'entretenir une clientèle de plus en plus nombreuse et l'action des organisations réformistes musulmanes³³.

Le fait marquant, depuis la mise sous ajustement structurel du pays, est aussi la montée en puissance des dynamiques associatives et le poids de l'informel dans l'économie nationale. La réduction de la sphère d'intervention de l'État consécutive aux réformes et restructurations économiques a accompagné une renégociation des compromis socio-économiques et politiques postcoloniaux qui permettaient le fonctionnement de l'ensemble national sénégalais. La formule du mode de gouvernement élargi, adoptée à la fin des années 1980, est l'une des expressions politiques de ces compromis qui se traduisent aussi, sur les plans économique et social, par l'apparition de nouveaux acteurs comme l'Union nationale des commerçants et industriels du Sénégal (UNACOIS) dont les modalités d'action tranchent nettement avec celles du patronat sénégalais traditionnel³⁴. Dans ce contexte, on note l'émergence d'une élite du terroir qui contrôle les médiations associatives, répond et anticipe sur les demandes des donateurs. Sa position est centrale dans ce nouveau paysage.

Ces facteurs brièvement résumés expliquent la nécessité de bien comprendre le protocole qui tente de déplacer les sources de l'influence du national au local en faisant émerger, au sein des communautés, des stratégies complexes encore faiblement étudiées. Le problème est alors de savoir comment passer des initiatives locales positives à leur diffusion au sein de la société. Répondre à une telle interrogation, c'est aussi établir la distinction entre la simple survie proposée par les programmes de « lutte contre la pauvreté³⁵ » et les stratégies d'adaptation durable.

31. Pour de plus amples détails sur cet épisode, lire Diop, Diouf et Diaw (2000).

32. Ce terme est entendu ici au sens de consigne de vote donnée par une autorité religieuse. Lire, de ce point de vue, l'analyse qu'en fait Mamadou Dia : « Le réveil islamique et les enjeux de la présidentielle », *Wal Fadjri*, 21 février 2000. Voir aussi l'éclairage de Babacar Sine dit Doudou dans *Sud Quotidien* du 13 juillet 1999.

33. Pour plus de détails, lire Gellar (1997).

34. Cf. Thioub, Diop et Boone (1997 et 1998).

35. Dans une rencontre organisée à Dakar par l'UNRISD sur les politiques sociales en Afrique de l'Ouest en 1999, l'un des meilleurs spécialistes du monde rural sénégalais a dit son désarroi après avoir noté que le thème dominant des discours du personnel politique sénégalais, depuis le début des années 1990, est devenu cet ensemble de mesures désignées à travers l'expression « la lutte contre la pauvreté ». Il avait insisté sur le manque d'ambition de ce projet présenté désormais comme la nouvelle base idéologique du développement local. Voir aussi Diop (1996).

Un élément majeur du Sénégal des années 1990 concerne les changements dans les priorités du PCS. Depuis 1995, il a mis en œuvre des politiques d'assainissement des finances publiques et de réforme économique. Graduellement, les problématiques de l'accès aux marchés et de la création d'un environnement favorable au développement des entreprises deviennent prioritaires. Cependant, depuis le 19 mars 2000, date de la défaite électorale d'Abdou Diouf et de la prise de pouvoir par la coalition de partis politiques regroupés au sein du Front pour l'Alternance (FAL)³⁶, on ne note pas beaucoup de signes tangibles indiquant qu'un renversement de grande envergure s'est opéré en ce qui concerne la gestion des ressources nationales, leur utilisation au profit des populations les plus pauvres ou la remise au travail des populations. Plusieurs sources indiquent l'approfondissement de la pauvreté et surtout l'accentuation de la crise de l'économie arachidière qui se trouve au centre du débat politique depuis la campagne agricole de 2000. La tendance à la baisse de l'utilisation de l'engrais et le non-renouvellement du matériel agricole ont été bien décrits dans le cadre des travaux du Groupe de réflexion stratégique. D'autres analyses montrent, suite à un examen attentif de la logique de répartition spatiale des investissements, que « la carte de la pauvreté en milieu rural est en opposition avec la carte de la répartition géographique des investissements³⁷ ». Dans certaines parties du pays, la détresse d'une partie de la paysannerie est bien décrite par cette présentation de l'impact des politiques agricoles : « Les politiques rurales et urbaines ont globalement accru la précarité pour les ruraux qui ne peuvent pas rester au village car l'agriculture ne les nourrit plus, mais qui ne peuvent pas se fixer en ville car les emplois y sont rares. De plus en plus de ruraux sont assis entre deux mondes, urbain et rural et vivent, de ce fait dans la précarité permanente³⁸. »

Aujourd'hui, la nécessité d'une réforme de grande envergure de l'économie arachidière structure les discussions entre la classe dirigeante et les institutions de Bretton Woods³⁹. Comme pour les autres secteurs de l'économie, dans ces choix stratégiques importants pour le devenir du pays, le poids de la représentation nationale est marginal par rapport aux institutions de Bretton Woods et à leur clientèle technocratique locale.

36. Ses principales composantes étaient la *Coalition pour l'Alternance 2000* organisée autour de Abdoulaye Wade et la *Coalition de l'espoir 2000* (Code 2000 *And Defaraat Senegaal*) dirigée par Moustapha Niasse.

37. Le CREA est plus précis sur la question en notant : « En ce qui concerne l'économie rurale, le constat a déjà été fait de l'inefficacité des investissements publics qui sont trop concentrés sur la grande irrigation, en particulier dans le delta du fleuve Sénégal et dans la vallée de l'Anambé. Les grands périmètres irrigués ne sont pas rentables et touchent un très faible pourcentage de la population rurale (moins de 15 %) et presque pas les populations pauvres. » Voir CREA (2001).

38. CNCR (1999).

39. La réforme de la filière arachidière et des restructurations de grande envergure relatives à deux autres cibles majeures figurent parmi les principaux axes retenus par les bailleurs de fonds : la SENELEC et la SONACOS. Pour de plus amples informations sur cette question, lire IMF (2001).

Regards croisés sur le Sénégal

Cet ouvrage se situe dans le prolongement des études mentionnées ci-dessus. Il expose les résultats de recherches plus connues sous l'appellation de *Sénégal 2000*, titre s'expliquant par le fait que l'objectif initial était de terminer ces travaux et de publier leurs résultats en janvier 2000. La période d'observation retenue va de 1960 à 2001. Il s'agit, à partir de plusieurs sites d'exploration, de montrer les changements et ruptures dans l'organisation de l'État et dans les champs politiques, socioculturels et économiques, de révéler les réponses de l'État et de la société face aux mutations les plus importantes observées depuis l'indépendance du pays. Par rapport aux recherches antérieures, ce travail se caractérise par une plus grande concentration sur un projet énoncé par Achille Mbembe (2000) en ces termes : « rendre compte des mondes de la vie et de la diversité des langages dans lesquels ils s'expriment ». Ne sont donc pas visés ici, exclusivement, les espaces circonscrits par l'État et ses agents ou acteurs. Il est aussi question de ceux qui le contournent ou s'en éloignent, en suivant des trajectoires variées et souvent inattendues.

L'objectif général de ces travaux est de proposer une analyse des dynamiques sociales, politiques et économiques longues du Sénégal et de prévoir leurs évolutions. Il s'agit aussi, à travers la reconstitution des principales décisions à caractère socio-économique, politique et culturel, de déterminer comment l'image du Sénégal s'est transformée sur le plan interne et quels seront les principaux enjeux de ce pays en ce début de siècle.

La première particularité de cette recherche réside dans la taille de l'équipe chargée de la réaliser. Plus de quarante chercheurs ont été mobilisés autour de cet objectif. Ces chercheurs ne viennent pas tous de l'Université, certains apportent dans leurs contributions tout le poids de leur expérience de la gestion de projets de coopération internationale.

Le deuxième signe distinctif de ces travaux est la réunion de chercheurs de générations et de spécialités différentes, décidés à combler les lacunes de la littérature disponible sur le Sénégal sur des points précis. Que l'on pense par exemple aux travaux de Jean Copans et de Donal Cruise O'Brien sur les mourides et à ceux, plus récents, sur Touba, de Cheikh Guèye qui publie une contribution dans le deuxième volume.

La troisième marque de cette recherche est qu'elle accentue la trajectoire notée à partir de la rédaction de *Le Sénégal et ses voisins*. En effet, il n'a pas été fait appel seulement à des Sénégalais. L'occasion a ainsi été donnée à des collègues de revisiter leurs terrains ou de réécrire des fragments du Sénégal.

Le but visé à travers la composition diversifiée de l'équipe est de produire des regards croisés d'intervenants de différentes spécialités et nationalités. Il s'agit de rechercher les transformations économiques et sociales les plus significatives et de caractériser les tendances lourdes relatives aux rapports entre l'État et la société. Mais elles tentent aussi de repérer certains

blocages politiques et idéologiques, comme Jean Claude Marut tente de le faire dans sa lecture de la situation qui prévaut en Casamance.

L'approche politico-institutionnelle privilégiée dans les premiers travaux décrits ci-dessus n'a pas été encouragée ici. L'accent n'a pas été mis sur les rapports de force à l'intérieur de la structure du pouvoir ou du cartel⁴⁰ des élites politiques. Il n'a pas été question non plus d'une reprise de nos travaux sur les confréries religieuses ou sur le système politique sénégalais.

Par leur variété et le nombre de questions étudiées, ces travaux documentent, avec plus de finesse, les changements en cours au sein des sociétés sénégalaises. Les initiatives et innovations populaires qui surgissent en marge de l'État ont été caractérisées : vie associative, activités culturelles et économiques. Et des terrains nouveaux ont été déblayés ou renforcés.

Ce volume et le suivant constituent la première tentative d'histoire économique et sociale du Sénégal de cette envergure pendant la période sous revue. Il installe des balises permettant de suivre les transformations de l'espace socio-économique et culturel dans des secteurs de concentration bien précis. La base de données ainsi fabriquée n'est pas arrimée à l'histoire événementielle. Par ailleurs, elle propose des considérations théoriques et des comparaisons pertinentes.

Ce premier volume comprend quatre sections. La première, intitulée « Historicités et images savantes », contient des contributions relatives à la sociologie de la connaissance du Sénégal. Jean Copans et Momar Coumba Diop se penchent sur cette question avec des perspectives analytiques différentes. Ferran Iniesta analyse la question de la gestion de l'héritage intellectuel de Cheikh Anta Diop. Il rend un hommage appuyé à Cheikh Anta Diop, apprécie, sans complaisance, les efforts de ses « héritiers » et se prononce sur les positions des « tenants du pouvoir académique européen » relatives aux thèses de Cheikh Anta Diop. Ibrahima Thioub procède à la reconstitution des étapes marquantes de « l'École de Dakar », ce qui complète, sur des points précis, les contributions relatives à la sociologie de la connaissance du Sénégal. Et certains aspects de l'analyse d'Ibrahima Thioub sont approfondis par Hamady Bocoum qui examine les recherches menées dans le domaine de l'archéologie. Est enfin proposée une réflexion relative au statut des intellectuels sénégalais en France (Abdoulaye Gueye) depuis les années 1970. Cette contribution rend compte de l'interférence des actions politiques et des décisions économiques en terre sénégalaise sur la structuration et les orientations pratiques des intellectuels sénégalais résidant en France. Elle montre aussi comment cette communauté a été traversée par les préoccupations d'ordre matériel et des conflits idéologiques qui ont contribué à déstructurer la gauche sénégalaise.

Cette section est complétée par une autre proposant des analyses relatives aux dynamiques culturelles, particulièrement dans les espaces urbains. Des

40. Ce cartel comprend les chefs des partis politiques, les marabouts, les dirigeants des journaux influents et des organisations syndicales les plus représentatives.

thèmes assez nouveaux y sont abordés par Adrien Ndiouga Benga (la musique), Tshikala Kayembe Biaya (les loisirs) ou Ousseynou Faye (la lutte). Mamadou Diouf offre à ces contributions une mise en perspective théorique qui met à nu l'imaginaire soutenant ces productions culturelles. Mais Diouf se garde bien de penser que cet imaginaire s'écarte brutalement de la mémoire traditionnelle ou nationaliste. Il l'étudie comme une entreprise de désorganisation qui est aussi une aventure de réorganisation et de recomposition de plusieurs héritages historiques. Dans la même perspective, Souleymane Bachir Diagne renforce cet éclairage dans sa belle « Leçon de musique », en examinant la politique de la culture, aspect sur lequel les élites ayant conduit le pays à l'indépendance ont beaucoup insisté.

Ensuite, la question nationale est étudiée de manière approfondie à travers l'examen de la situation qui prévaut en Casamance. L'importance de ce sujet mérite qu'on s'y attarde quelque peu. C'est ce qui explique le nombre de contributions consacrées à la Casamance. Cette question a été abordée selon des angles différents en vue d'étudier, de manière approfondie, le problème de l'intégration des différentes communautés nationales. Dans cette perspective est mesuré l'impact des revendications régionalistes ou séparatistes dans la région du pays où elles s'expriment avec le plus de vigueur. Cette section documente les origines et l'ampleur de ces revendications, leurs expressions et leurs conséquences, à court terme, sur les équilibres politiques et économiques internes, voire sous-régionaux. L'effort de l'État pour y faire face a été étudié. Des collègues qui viennent de terminer des recherches de grande envergure sur le Sénégal comme Vincent Foucher, Geneviève Gasser et Jean-Claude Marut ont examiné cette question avec beaucoup de précision, complétant ainsi les suggestions faites par Michael Lambert au sujet des migrations des femmes *joola*. Ces contributions sortent le lecteur de la grisaille des interprétations traditionnelles relatives à la Casamance. Le lecteur est invité à aller à contre-courant des thèses traditionnelles sur la question. Après avoir apprécié les explications « traditionnelles » du conflit casamançais (celle qu'il qualifie de culturaliste ou celle qui privilégie une lecture économique/politique), Vincent Foucher met l'accent sur deux questions importantes, la scolarisation et les migrations. En effet, c'est par elles que se rassemblent des populations importantes – les scolarisés et les non-scolarisés – dans un va-et-vient permanent entre Dakar et les villages. Il met en lumière le pèlerinage dans lequel la Basse-Casamance semble bien s'être engagée et aussi la manière dont « les pèlerins » auraient été trahis. Foucher revisite de manière hétérodoxe la question casamançaise en posant cette question : plus qu'à l'éloignement d'avec l'État, les problèmes de la (Basse) Casamance ne seraient-ils pas liés à leur trop grande proximité ?

Les développements de Michael Lambert faits à partir des recherches menées à Baland recourent, dans une certaine mesure, les analyses de Vincent Foucher sur les migrations des populations *joola*. La prise en

compte de l'histoire de ces migrations est importante pour « comprendre la Casamance » et aussi apporter des solutions au conflit.

À partir des résultats d'une enquête de terrain, Geneviève Gasser explique l'impasse dans la gestion de ce conflit par l'ambivalence notée au sein des opposants armés casamançais. Selon Gasser, l'objectif des combattants n'est pas nécessairement de s'extraire du territoire sénégalais mais de mieux y participer. En effet, l'activation des allégeances ethniques est lue ici comme une stratégie d'obtention d'un meilleur positionnement au sein de l'État. Les menaces de sortie de l'État peuvent n'être qu'un leurre. Et Jean-Claude Marut de développer, à son tour, une approche originale relative à la manière dont la question dite casamançaise est posée. Selon Marut, le point de vue dominant au Sénégal a tendance à confondre particularisme et séparatisme, et à n'y voir que des menaces pour l'État-nation et des entraves au développement. L'analyse développée ici renverse la perspective : et si le particularisme ne faisait que révéler l'échec ou les difficultés de l'État à construire une nation et à assurer un développement réduits à l'état de mythes ? Cette importante question reste ouverte.

La dernière section met en perspective la citoyenneté. Examinant le fonctionnement du système politique sénégalais, Linda Beck se prononce sur les chances de remplacer le clientélisme par un autre mode de relations entre l'État et la société. Et sur cette question, Sheldon Gellar apporte des précisions en montrant que la forme future et la longévité de la démocratie sénégalaise émergente dépendent de la capacité du gouvernement à trouver une réponse durable à la situation qui prévaut en Casamance, à donner un poids plus important aux institutions locales, à maintenir la tolérance et le pluralisme religieux tout en améliorant le niveau de vie des Sénégalais. La question des relations entre l'État et la société est abordée par Donal Cruise O'Brien qui initie une réflexion sur le sens et les sens de l'État au Sénégal. La période analysée remonte au système colonial. L'étude aborde aussi la situation qui prévaut en Casamance que l'État n'arrive pas à résoudre par la diplomatie ou par la force militaire. Est-ce là un avertissement de la fin du Sénégal actuel, le prélude à la chute de l'État, à sa désagrégation ? Donal Cruise O'Brien donne sur la question une réponse prudente.

Augustin Ndiaye expose un point de vue très documenté et surtout marqué par la sérénité du propos sur la place que doit occuper dans la société la religion en général, la religion chrétienne en particulier. Il se penche sur la contribution spécifique de la communauté chrétienne au développement humain et social du pays et expose sa compréhension de la laïcité proclamée par la Constitution et qui influe de manière déterminante sur la mission de l'Église. Le thème du statut des intellectuels dans la société est introduit par Aminata Diaw qui poursuit ainsi ses réflexions sur ce groupe social inaugurées depuis la préparation de *Sénégal. Trajectoires d'un État*. Aminata Diaw complète, en quelque sorte, les réflexions d'Abdoulaye Gueye sur le statut des intellectuels. Elle observe de plus près les mutations notées

dans les procédures de domestication, d'intégration et de neutralisation du pouvoir de la pensée et teste la capacité de celui-ci à articuler un discours prégnant sur sa propre société. Le retour à la professionnalisation et à l'académisme constatés au sortir des élections de 1988 semble être mis à mal aujourd'hui. Les contributions concernent aussi les changements observés dans une communauté religieuse qui ne se trouve pas dans l'espace des pays du *ndigël*. À ce sujet, Abderrahmane N'Gaïdé montre que, depuis une vingtaine d'années, des conflits sont notés dans le village maraboutique de Madina Gounass. Ces conflits opposent les deux composantes du *dental* : les Pël et les Tukuloor. À travers les données très originales présentées à propos de la nature et des manifestations de ces conflits, N'Gaïdé montre comment, dans le contexte de la décentralisation, les hommes politiques locaux ont transféré les querelles politiques et personnelles vers les « périphéries » de l'État.

Mamadou Mbodj utilise les données issues de ses observations cliniques pour étudier les mutations observées dans les espaces urbains. Cet auteur examine les conditions d'émergence d'une conscience citoyenne.

Le deuxième volume – qui fera l'objet d'une présentation détaillée – expose des questions relatives à la situation économique avec un accent particulier sur des secteurs bien précis. Il aborde de manière plus spécifique les contraintes locales et globales qui déterminent les changements observés dans les sociétés sénégalaises. Il commence par l'exposé systématique des contraintes au développement des sociétés sénégalaises. La situation des campagnes est également abordée avec un accent particulier sur les crises périphériques et sur la question de la décentralisation. Une section de ce deuxième volume est consacrée aux mouvements sociaux. Ensuite, les systèmes éducatifs et de santé ainsi que les migrations et les questions démographiques sont étudiés. Une dernière section est consacrée à des dynamiques observées dans les espaces urbains.

Dans l'ensemble, même s'ils n'ont pas la prétention de répondre à toutes les questions susceptibles d'être soulevées par les lecteurs, les deux volumes documentent, dans des domaines précis, l'évolution des sociétés sénégalaises entre 1960 et 2001. Cette présentation a montré la mise en place progressive d'une expertise qui s'est pourtant déployée dans un cadre informel et a travaillé sans moyens financiers importants. Elle a suivi à la trace et marqué les principaux moments d'une « expérience de pensée incessante », remettant toujours en cause ou en chantier une partie de ses résultats provisoires. Le moment est venu, pour d'autres chercheurs ou d'autres équipes, d'élargir la base de ces observations, de les corriger ou de les approfondir⁴¹, dans la sérénité, ce qui autorisera le renforcement de la base analytique permettant de construire une analyse prospective solide sur

41. Parmi ces questions figure celle, très importante, qui avait été retenue au départ : une analyse systématique du corps des officiers de l'armée sénégalaise pour fournir des indications sur sa progression, son articulation avec les autres corps et caractériser, avec

le Sénégal et de répondre ainsi avec un peu plus d'assurance à la question que nous nous posons tous, celle relative à l'avenir du Sénégal : déclin ou recomposition ?

Bibliographie

- Banque mondiale (1993a), *Sénégal. Stabilisation, ajustement partiel et stagnation*, Dakar, [Rapport n° 11506-SE], 92 p. + annexes.
- Banque mondiale (1993b), *Examen des dépenses publiques*, Washington, 14 janvier, 136 p. [Région Afrique Département Sahel. Division des opérations géographiques].
- Berg E. (1990), *Adjustment postponed. Economic policy reform in Senegal in the 1980s* [Report prepared for USAID/Dakar], octobre, 253 p. + annexes.
- Boye F. (1992), « Les mécanismes économiques en perspective » dans M.-C. Diop (éd.) : 39-94.
- Campbell B. (1997), « Débats actuels sur la reconceptualisation de l'État par les organismes de financement multilatéraux et l'USAID » dans GEMDEV, *Les avatars de l'État en Afrique*, Paris, Karthala : 79-93.
- CNCR (1999), « Pour une agriculture familiale productive et durable dans une économie libéralisée », Mbour, 13-14 octobre.
- Centre de recherches économiques appliquées (CREA) (2001), Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP Premier draft [12 mars]). Document élaboré pour le compte du ministère de l'Économie, des Finances et du Plan/Direction de la Prévision et de la statistique, dans le cadre de la préparation du DSRP.
- Conseil économique et social (1995), *Étude sur l'impact de la dévaluation du franc CFA* [sous la dir. de Famara I. Sagna], Dakar, novembre, 99 p.
- Cruise O'Brien D. (1975), *Saints and Politicians. Essays in the organisation of a Senegalese peasant society*, Cambridge University Press.
- Diop M.-C. (éd) (1992), *Sénégal. Trajectoires d'un État*. Dakar, CODESRIA, 500 p
- Diop M.-C. (1993), *Senegal : Essays in Statecraft*, Dakar, CODESRIA [CODESRIA Book Series].

précision, la pyramide de l'appareil militaire. Ces données n'ont pas été traitées à temps. Leur publication aurait permis d'approfondir les éléments rassemblés par Diop et Paye (1998) et de mieux éclairer les logiques de reproduction du segment militaire de la classe dirigeante ainsi que leurs conséquences sur la stabilité ou non de l'ensemble national sénégalais.

- Diop M.-C. (1994), *Le Sénégal et ses voisins*, Dakar [Série Sociétés-Espaces-Temps], 320 p.
- Diop M.-C. (1996), *La lutte contre la pauvreté à Dakar. Vers la définition d'une politique municipale*, Dakar, Programme de gestion urbaine.
- Diop M.-C., Diouf M. (1990a), « Léopold Sédar Senghor, Abdou Diouf, et après ? », *L'Année africaine*, 1989 : 189-216.
- Diop M.-C., Diouf M. (1990b), *Le Sénégal sous Abdou Diouf. État et société*, Paris, Karthala, 440 p. [Les Afriques].
- Diop M.-C., Diouf M. (1990c), *Les successions légales : les mécanismes de transfert du pouvoir en Afrique*, Dakar, CODESRIA [Document de travail 1/90], 43 p.
- Diop M.-C., Diouf M. (1993), « Pouvoir central et pouvoir local. La crise de l'institution municipale au Sénégal », dans Jaglin et Dubresson (éds), *Pouvoirs et cités d'Afrique noire. Décentralisations en questions*, Paris, Karthala : 101-125 [Hommes et Sociétés].
- Diop M.-C., Diouf M. (1999), *Les figures du politique en Afrique. Des pouvoirs hérités aux pouvoirs élus*, Paris, Karthala, 484 pages.
- Diop M.-C., Diouf M. (2000), « Le baobab a été déraciné. L'alternance au Sénégal », *Politique africaine*, 78, juin : 157-179.
- Diop M.-C., Lavergne R. (1994), *L'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. Résultats de la Conférence internationale organisée par le CRDI à Dakar (Sénégal) du 11 au 15 janvier 1993*, Ottawa, CRDI, 58 p. [en collaboration avec Réal Lavergne].
- Diop M.-C., Paye M. (1998), « The Army and political Power in Senegal », in Hutchful Eboe et Bathily Abdoulaye (eds), *The Military and Militarism in Africa*, Dakar, CODESRIA : 315-354.
- Fall I. (1977), *Sous-développement et démocratie multipartisane. L'expérience sénégalaise*, Dakar, NEA, 1977, 109 p.
- Gautron, J.-C. (1991), « Les relations extérieures du Sénégal depuis 1981 » [Communication au Colloque sur État et Société au Sénégal. Crises et dynamiques sociales, 22-25 octobre 1991], 10 p., multigr.
- Gellar S. (1997), *Le climat politique et la volonté de réforme politique et économique au Sénégal* [Rapport préparé pour l'USAID/Sénégal] Dakar, août, 155 pages.
- Goreux L. (1995), *La dévaluation du franc CFA. Un premier bilan*, décembre, 152 p.
- IMF (2001), Senegal : 2001 Article IV Consultation and First Review Under the Third Annual Arrangement Under the Poverty Reduction and Growth facility, and Request for Waiver of Performance Criteria– Staff Report. IMF Country Report N° 01/186, October.
- Ly A. (1984), *Sur le présidentielisme néo-colonial au Sénégal. Pour un positionnement objectif*, Dakar, 71 p.

- Mbembe A. (1999), « Du Gouvernement privé indirect », *Politique africaine*, 73 : 103-121.
- Mbembe A. (2000), *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala [Les Afriques].
- Rocheteau G. (1982), *Pouvoir financier et indépendance économique. Le cas du Sénégal*, Paris, Karthala-Orstom, 380 p. [Hommes et Sociétés].
- Saldomando A. (1999), *Coopération et gouvernance, une analyse empirique*, 9^e Conférence générale de l'EADI, Paris, septembre.
- Système des Nations unies au Sénégal (1999), *Plan cadre des Nations unies pour l'Aide au développement du Sénégal*, Dakar, mars, 82 p.
- Thiou I., Diop M.-C., Boone C. (1997), « La libéralisation de l'économie et les luttes d'intérêts au Sénégal » *Sociétés africaines et diaspora*, 5 : 5-43.
- Thiou I., Diop M.-C., Boone C. 1998), « Economic liberalization in Senegal : Shifting Politics of Indigenous Business Interests », *African Studies Review*, 41, 2 : 63-89.
- Touré M. (1985), *Politique d'ajustement économique et financier* [Communication au Conseil national du Parti socialiste].

PREMIÈRE PARTIE

HISTORICITÉS ET IMAGES SAVANTES

1

Savoirs et sociétés au Sénégal¹

Momar-Coumba DIOP

*On peut engager un corps à corps avec les problèmes
vitaux de son époque, les vivre et les penser.
On peut aussi, à l'intérieur des crises de son temps,
n'être aux prises qu'avec le flou d'une idée.*

Pathé F. Diagne
(*L'Euromphilosophie face à la pensée du négro-africain*,
Dakar, Sankoré, 1981.)

Introduction

De nombreux travaux ont été consacrés aux institutions sénégalaises et aux organisations politiques ayant façonné les trajectoires et les formes multiples prises par les visages de l'État. Les résistances de certains acteurs ou organisations aux projets politiques et économiques de la classe dirigeante ont ainsi été décrites et leurs effets, sur le temps long, assez bien étudiés. Cependant, ces travaux ne mettent pas suffisamment l'accent sur

1. Version revue et augmentée de : « Scholarship and societies in Senegal. A survey », in *Contemporary Sociology*, September 1997, XXVI (5) : 551-556. Mamadou Diouf [Modu], Amady Aly Dieng, Boubacar Barry, Aminata Diaw, Ousseynou Faye, Gaye Daffé, Abdourahmane Ndiaye et Dieudonné Ouedraogo m'ont aidé à revoir certains aspects de ce papier. Leur responsabilité n'est évidemment pas engagée par les erreurs et approximations que le lecteur pourrait déceler dans l'analyse.

l'histoire des idées ayant accompagné ou soutenu les changements politiques et économiques et encore moins les dissidences et ruptures dans la chaîne de transmission des connaissances. Ou, s'ils le font, ils s'arrêtent à l'exposé des confrontations entre Cheikh Anta Diop et Senghor, aux contributions de Mamadou Dia et Abdoulaye Ly ou de Ousmane Sembène, Birago Diop, Cheikh Hamidou Kane, et de certains lettrés arabophones² à l'histoire des idées au Sénégal.

Le rôle joué par Senghor dans la construction de la mémoire postcoloniale, notamment grâce à ses écrits relatifs à la négritude, a été analysé et les révisions et réécritures opérées par Abdou Diouf, son successeur à la tête de l'État, à travers le *sursaut national*, ont été documentées³. Cependant, une attention moindre a été accordée aux savoirs produits sur les sociétés sénégalaises par diverses catégories d'intellectuels (organiques ou non), surtout les hétérodoxes qui sont capables de provoquer des ruptures et bouleversements dans la chaîne de transmission des savoirs, et à l'impact de ces connaissances sur les changements politiques et sociaux. L'accent n'a pas été assez mis sur le rôle de ceux qui ont introduit une dissidence dans le projet d'hégémonie culturelle de Senghor, comme par exemple le groupe réuni autour de Pathé Diagne⁴ avec l'expérience de la librairie et des éditions Sankoré, et l'influence du doyen Amady Aly Dieng sur toute une génération d'universitaires marqués par ses propos⁵. Nous connaissons aussi, de

2. Il s'agit aussi des intellectuels du terroir, ces maîtres du savoir islamique qui ont imposé dans l'espace sénégalais ce que Jean Schmitz appelle, dans son introduction au *Zuhūr Al-Basātīn*, « le modèle de la pérégrination intellectuelle et spirituelle ». Cf. Shaykh Musa Kamara, *Florilège au jardin de l'histoire des Noirs. Zuhūr Al-Basātīn. L'aristocratie peule et la révolution des clercs musulmans (vallée du Sénégal)*, Paris, éditions du CNRS, 1998.

3. Cf. Diop M.-C. et Diouf M., *Le Sénégal sous Abdou Diouf. État et société*, Paris, Karthala, 1990 [Les Afriques].

4. Pathé Diagne a été assistant du département de linguistique de la Faculté des lettres et sciences humaines. Il a été exclu de l'Université au début des années 1970. Il fait partie des figures qui, sans se réclamer de l'appartenance marxiste, ont organisé au Sénégal, comme à l'étranger, la résistance intellectuelle au projet culturel, et en conséquence politique de Senghor. Ses champs d'investigation sont divers. Il a fait des mises au point importantes sur la philosophie africaine à la suite du Congrès de Cotonou en 1978. Lire parmi ses travaux : *Grammaire du Wolof moderne*, Paris, Présence africaine, 1971 ; *Pouvoir politique traditionnel en Afrique occidentale : essais sur les institutions politiques précoloniales*, Paris, Présence africaine, 1967 ; *Royaumes sœurs*, Paris, Présence africaine, 1965.

5. On se reportera à ses publications qui concernent des domaines divers, comme le montre la liste suivante : *La répartition des revenus et le problème de l'accumulation au Sénégal*, Paris, Présence africaine, 1971 ; *Hegel, Marx, Engels et les problèmes de l'Afrique noire*, Dakar, Sankoré, 1978 ; *Le rôle du système bancaire dans la mise en valeur de l'Afrique de l'Ouest*, Dakar, NEA, 1982 ; *Contribution à l'étude des problèmes philosophiques en Afrique noire*, Paris, Nubia, 1983 ; *Blaise Diagne, premier député noir du Sénégal*, Paris, Chaka [Afrique contemporaine, 7], 1989, 183 pages ; *Regard critique sur le développement du secteur informel : le cas du Sénégal*, Paris, Alternatives Sud ; « Le Sénégal au-delà de l'ajustement structurel : pour une stratégie de développement fondée sur des forces populaires », *Africa Development*, XXI, 2 et 3, 1996 ; « Question nationale et ethnies en Afrique noire : l'exemple du Sénégal », *Africa Development*, 1994. Lire aussi le livre préparé sous sa direction : *Le Sénégal à la veille du troisième millénaire*, Paris, L'Harmattan, 2000.

manière relativement marginale, l'influence du groupe de *Andë Sopi* dans le débat sur les politiques de développement pendant les années 1970. Un travail systématique est attendu sur la question.

En outre, il faut déplorer l'absence de vigueur des efforts faits pour rendre accessibles les travaux des lettrés arabophones et encore moins ceux écrits dans les langues locales avec des caractères arabes⁶. Pour ce qui est des institutions impliquées dans la gestion des politiques économiques, aucune synthèse digne de ce nom n'est disponible sur les travaux, de valeur certes inégale, du Conseil économique et social ainsi que les réponses détaillées et très attendues, chaque année, de Léopold Sédar Senghor aux avis et recommandations du Conseil ou les rapports d'activités du patronat, comme le Syndicat professionnel des industries et des mines du Sénégal (SPIDS).

Au sein de l'Université, en raison de l'inexistence d'une synthèse sur les travaux des étudiants dans les facultés et les instituts comme le Centre de recherches, d'étude et de documentation sur les institutions et les législations africaines (CREDILA)⁷ et les études faites par le Centre de recherches économiques appliquées (CREA) pour le compte du pouvoir central sénégalais ou les bailleurs de fonds, certaines conclusions faites sur les recherches sénégalaises sont hâtives. Je suis sûr qu'en regardant de plus près cette littérature grise, on trouvera des observations fines sur des sujets aussi divers que le fonctionnement des entreprises sénégalaises, le secteur informel, l'économie rurale, etc.

La production d'un discours de portée universelle

Mais ces difficultés d'accès ne devraient pas empêcher de nous prononcer sur ce qui est accessible ou visible. Et ce type de débat doit être ouvert. Il n'est pas et ne peut pas être réservé aux Sénégalais. Il devrait s'éloigner de la perspective définie par des néo-charlatans qui tentent de construire une science indigène, en cherchant à s'imposer dans l'espace universitaire à force de coups de poing et d'injures et en parlant, bien souvent, de livres dont ils ne connaissent pas le contenu. Dans le principe même qui le fonde mais aussi dans son langage et son niveau d'élaboration esthétique, ce type de discours se déploie dans un espace que Mbembe appelle, dans un cadre, de l'autofiction. Aucun compromis ne devrait être possible avec ces aventuriers de la pensée qui cherchent à exercer une autorité d'un genre parti-

6. Voir, entre autres : *Catalogue des manuscrits de l'IFAN*, IFAN, Dakar, 1966, 154 p. [Catalogues et Documents n° XX]; « Supplément au catalogue des Manuscrits de l'IFAN », *Bulletin de l'IFAN*, B, XXXV, 4, 1975. Lire aussi l'article de Khadim Mbacké et Thierno Ka : « Nouveau catalogue des manuscrits de l'IFAN Cheikh Anta Diop », in *Islam et Sociétés au sud du Sahara*, n° 8, 1994 : 165-199.

7. Un examen plus attentif des mémoires soutenus dans d'autres écoles devrait aussi se faire. Je pense, en particulier, à l'École nationale d'économie appliquée, à l'École nationale d'administration, à l'École de police et à l'École des assistants sociaux et éducateurs spécialisés.

culier, en tout cas inconnu des universitaires de métier. Mais aucun compromis ne devrait l'être également quant à la nécessité de soumettre nos propres travaux à une critique non complaisante et s'éloignant, de manière dédaigneuse, de toute forme de paternalisme. Certes, le mépris n'est pas une attitude analytique mais, face à certaines critiques utilisant des raccourcis provocants et ne respectant aucune des règles connues des universitaires, on peut comprendre pourquoi, sans aucune concertation préalable, les chercheurs font l'impasse sur certains « travaux » dont la grammaire repose sur l'injure, la calomnie et se déclinent sous un mode haineux et sans retenue.

Nos énergies ne doivent pas être exclusivement mobilisées par la recherche systématique de savoirs spécifiques à l'Afrique. L'enjeu véritable est, ici et maintenant, de produire un discours de portée universelle à partir des expériences africaines. Dans ce cadre, toute forme de bricolage est exclue.

C'est pourquoi, comme les travaux de leurs collègues du Nord, ceux faits par les intellectuels africains devraient être soumis aux mêmes règles et procédures professionnelles. Je trouve peu sérieuse la démarche de critique et de rejets systématiques des propos des chercheurs européens, à chaque fois qu'ils mettent le doigt sur ce qui leur semble être les aspects les plus faibles ou discutables de nos travaux. L'argument du racisme, parfois brandi pour camoufler certaines faiblesses théoriques mises en évidence par des critiques robustes de collègues du Nord, manque aussi de sérieux. Nous devrions pouvoir discuter de choses importantes et sérieuses sans nous insulter⁸.

Repenser les modalités de production des savoirs

Il devient crucial, comme Thandika Mkandawire l'a si bien signalé, dans une brève note sur les intellectuels africains⁹, de concentrer de plus en plus l'attention des chercheurs sur les protocoles et modalités de production des savoirs relatifs aux sociétés africaines. Cette procédure permettra, en rendant visibles les travaux des intellectuels invisibles, d'écrire l'esquisse d'une sociologie de la connaissance dont l'absence ou la faiblesse des fondements a fait dire à certains qu'il n'existait pas d'intellectuels au Sénégal, proposition relayée parfois par des groupes locaux réunis par une préoccupation identique qui consiste à réduire les pouvoirs de certains groupes sur la société. Plusieurs analyses de cette nature sont publiées, de manière périodique, dans la presse sénégalaise.

8. Je trouve inacceptable que certains collègues français connus pour leur amitié pour le Sénégal et notre communauté puissent être traités de racistes avec une telle désinvolture.

9. « African intellectuals and nationalism in the changing global context ». Revised version of a paper presented at the *African Studies Association of Australia & the Pacific* 22nd Annual & International Conference held at University of Western Australia, Perth, Australia, 26-28 Nov. 1999.

Cette contribution a été élaborée dans le cadre d'un essai de rédaction d'une sociologie de la connaissance du Sénégal. Elle s'éloigne résolument de certaines préoccupations polémiques dont les termes de référence sont établis à l'avance. L'objectif n'est pas de faire la preuve que des intellectuels existent ou non au Sénégal. Nous éviterons avec soin de nous engouffrer dans ce qui a l'air d'être un débat piégé et au sujet duquel les brèves mises au point de Thandika Mkandawire¹⁰ et Boubacar Barry¹¹ me semblent suffisantes, en attendant une redéfinition des termes de la discussion.

En ce qui concerne les travaux analysés, il a été tenu essentiellement compte de leur aspect novateur et des ruptures ou réorientations introduites dans le cycle de production des connaissances. L'étude s'appuie sur les données déjà disponibles sur la question¹² et des travaux¹³ indiquant les caractéristiques majeures des recherches en sciences sociales sur le Sénégal, ce qui nous dispense de reprendre certaines conclusions, particulièrement celles destinées à déterminer les cycles de développement de ces travaux¹⁴.

L'accent est mis sur les livres et les thèses particulièrement dignes d'intérêt¹⁵. Mais à travers les nombreux travaux publiés pendant les années 1990, le pouvoir central sénégalais apparaît de plus en plus comme l'un des plus grands fournisseurs de données économiques et sociales. Certes, il y a beaucoup à dire sur la qualité de ces informations, notamment celles produites par les bureaux d'études locaux – qui emploient ponctuellement des membres du personnel enseignant des universités – dont la multiplication constitue l'une des données de structure de l'ajustement structurel au Sénégal. Les publications officielles sont mentionnées essentiellement dans la partie consacrée à l'information sur la situation sociale. Mais un traitement similaire n'a pas été fait en ce qui concerne les études faites par les ONG,

10. Mkandawire Thandika, « African intellectuals and nationalism in the changing global context ». Revised version of a paper presented at the *African Studies Association of Australia & the Pacific 22nd Annual & International Conference* held at University of Western Australia, Perth, Australia, 26-28 Nov. 1999.

11. Barry Boubacar, Préface au livre de Fall Babacar, *Le travail forcé en Afrique de l'Ouest française (1900-1946)*, Paris, Karthala, 1993 : 10.

12. Copans Jean, « Les noms du géer : essai de sociologie de la connaissance du Sénégal par lui-même », *Cahiers d'études africaines*, 123, XXXI-3 1991 : 327-362. On prendra également connaissance, avec intérêt, pour ce qui est de la reconstitution des différentes étapes de la mise en place des équipes de recherche en sociologie pendant la période coloniale du numéro spécial des *Notes africaines* [90, avril 1961] consacré à la recherche au sein de l'IFAN. Pour ce qui est de l'accès aux sources universitaires portant sur le Sénégal, on se reportera avec intérêt à l'important travail réalisé par Becker Charles & Diouf Mamadou, « Une bibliographie des travaux universitaires », *Journal des africanistes*, 58, 2 : 163-209.

13. Copans Jean, *La longue marche de la modernité africaine*, Paris, Karthala, 1990, 420 p.

14. Lire dans ce volume les contributions de Thioub et Bocoum qui complètent, avec beaucoup de précision, certaines questions soulevées dans le cadre de cette réflexion.

15. À ce stade, les travaux de l'université de Saint-Louis ne sont pas analysés.

en raison des difficultés d'accès à ces données et de l'inexistence d'un document les répertoriant au plan national.

La contribution tente de montrer comment les problématiques se renouvellent et se diversifient dans certains domaines, tout en mettant en évidence les silences et lacunes repérables dans les informations disponibles. Elle offre ainsi une base permettant d'analyser, de manière plus approfondie et systématique, les particularités de la recherche sénégalaise et d'en déterminer avec précision les principaux cycles. Une première urgence, dans ce cadre, est de se concentrer sur les productions qui sortent des facultés et des différents départements¹⁶ qui les composent¹⁷ mais aussi, et surtout, des instituts d'université comme l'Institut fondamental d'Afrique noire Cheikh Anta Diop. La biographie de cet institut, jadis prestigieux, devrait être rédigée. La documentation pouvant supporter un tel exercice est vaste et profonde. Une autre urgence est d'encourager et de soutenir la rédaction d'états des savoirs¹⁸ sur des thèmes précis comme la décentralisation, la musique, la santé, l'école, les prisons, la ville, les migrations, les privatisations, etc.

Les intellectuels et la construction/contestation de l'État

Au Sénégal, des hommes politiques courageux, parmi lesquels des intellectuels radicaux, se sont opposés, dans les années 1960, à la volonté d'intégration de l'État. Le mouvement de revendication soutenu par les enseignants et les étudiants a organisé une critique systématique de Senghor et de ses soutiens internationaux ainsi que de leurs projets politiques et économiques.

Au début des années 1960, ces groupes constituaient la strate frustrée de pouvoir du front anticolonial. Ils se sont appuyés, pour développer une opposition organisée, sur le marxisme et les différentes variantes du nationalisme et ont ainsi construit une identité en se heurtant à la négritude et à Léopold Sédar Senghor, l'Intellectuel de la classe dirigeante. Ce dernier cherchait à assurer son hégémonie politique, surtout après l'élimination de Mamadou Dia, mais aussi intellectuelle, comme on l'a vu à travers les débats relatifs à la négritude, et sa confrontation avec les intellectuels « dissidents ». Senghor était le véritable ministre de l'Éducation et de la Culture. Par ailleurs, il était le surveillant scrupuleux du style de la presse

16. Voir par exemple les travaux de Paul Ndiaye sur la question : « Bilan partiel de vingt-cinq années de travaux de recherche en géographie au Sénégal », *Annales de la Faculté des lettres et sciences humaines de Dakar*, 14, 1984 : 287-304.

17. Un tel travail est impossible à mener dans un cadre aussi restreint.

18. Voir par exemple le travail de Charles Becker : « Histoire de la Sénégalie du XV^e au XVIII^e siècle : un bilan », *Cahiers d'Études africaines*, 98, 25, 2, 1985 : 213-242.

officieuse. L'autoritarisme qui émerge au cours de cette période pour faire face à la contestation de la gauche intellectuelle irrigue les institutions de l'État pour empêcher le développement d'un pouvoir autonome.

La construction de l'État néocolonial s'accompagne d'un vaste mouvement visant à étouffer tous les centres de pouvoir susceptibles de devenir autonomes et d'échapper ainsi à la tutelle de l'État. Face à la montée de cet autoritarisme et aux tentatives de domestication des partis d'opposition et des syndicats de travailleurs, les enseignants et les étudiants ont été les principaux canaux d'expression de la gauche. C'est pourquoi leurs luttes visent, par-delà certaines particularités, à rétablir les droits démocratiques.

L'autoritarisme a progressivement isolé la classe dirigeante des intellectuels radicaux. Des groupes se mirent alors à questionner la légitimité de l'État. Cependant, ils n'ont pas réussi à élaborer des revendications susceptibles de trouver des échos au sein des populations. Cette situation a favorisé le déclin des intellectuels jadis qualifiés de radicaux, phénomène qui s'est accentué durant les années 1980 et 1990 par les recompositions politiques conduites par Abdou Diouf qui a mené, jusqu'à son terme, et de manière sophistiquée, l'œuvre senghorienne de liquidation de la gauche.

Par le jeu des fusions et interdictions, la lutte contre les partis d'opposition débouche, en 1966, sur l'impossibilité de critiquer le gouvernement dans un cadre légal. Mais ces mesures n'arrêteront pas totalement l'activité des groupes clandestins.

Les difficultés du modèle assimilationniste, devenues évidentes vers la fin des années 1960, et le mécontentement de la petite bourgeoisie urbaine ont entraîné la construction d'un contre-projet hégémonique se manifestant surtout par une tentative destinée à diminuer l'influence de la culture héritée de la colonisation. Cela s'est accompagné d'un vaste mouvement de transformation du statut des intellectuels issus, pour la plupart, du front anticolonial de la fin des années 1950. Ce front a été une alliance large entre les segments nationalistes et les groupes marxistes de l'époque. Il a participé à la lutte pour l'indépendance avec une direction peu cohérente sur le plan idéologique. Les divergences étaient en effet importantes entre les organisations politiques, surtout dans les années 1940 et 1950. Celles entre la SFIO et l'Union démocratique sénégalaise¹⁹ en sont un exemple.

Le premier test véritable de ce type d'alliance a été le néocolonialisme. En effet, l'opposition qui tente de s'organiser se manifeste violemment en 1961 et en 1963, à l'occasion de consultations électorales. La faiblesse numérique de la classe ouvrière et l'impossibilité de constituer au sein des paysannes une organisation capable de peser de manière cohérente sur la direction politique du pays resserraient l'éventail des forces en compétition.

19. Bathily Abdoulaye, « L'Union démocratique sénégalaise (UDS), section sénégalaise du RDA, contexte politique et base sociale de ses activités (1946-1955) », Communication à l'occasion du 40^e anniversaire du RDA, Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), 16 au 25 octobre 1986, 30 p.

Une fraction de cette alliance se détacha des autres pour se transformer en gestionnaire du système économique. Les marxistes et certaines factions nationalistes se sont progressivement éloignés de cette coalition pour défendre les droits des travailleurs dans des organisations politiques et syndicales qui, en dehors de celles des étudiants, ont eu du mal à survivre à la répression étatique et à la logique de reproduction séparatiste de la gauche. Ils ont néanmoins réussi une mobilisation permanente de l'intelligentsia urbaine sous la bannière nationaliste et anti-impérialiste.

La promotion de l'éducation a créé une élite désireuse de s'exprimer et d'acquérir un pouvoir. En tant que force sociopolitique, les étudiants ont constitué un élément de pression sur la classe dirigeante pour restaurer la dignité du pays à travers une critique virulente du néocolonialisme. Dans ce cadre, ils ont joué un rôle de premier plan dans la lutte pour l'instauration d'un système démocratique et stimulé les autres forces sociales. L'activisme étudiant s'est rangé du côté des forces nationalistes, c'est pourquoi il a bénéficié du soutien permanent de l'intelligentsia de gauche. Il a représenté, dans une certaine mesure, l'ambition de larges secteurs des classes moyennes et s'est progressivement présenté comme la conscience d'un mouvement poussant le pays tout entier à plus de démocratie et de liberté.

Le développement de l'enseignement du français a bouleversé les structures locales du pouvoir politique, de même que ses bases culturelles. Avant l'expansion de l'école française, la société sénégalaise avait conçu un système de production et d'accumulation des savoirs et des connaissances techniques et magico-religieuses relatifs à différents domaines de la vie. Une telle organisation était un aspect déterminant de leur fonctionnement et de leur reproduction. Des groupes se sont constitués sur la base de la maîtrise de ces savoirs et de cette technicité. Le pouvoir qui en a découlé reposait aussi sur la limitation de l'accès du grand nombre aux fondements de ce type d'expertise. Un contrôle strict des lieux où étaient arrimées les bases culturelles et sociales de la distribution des pouvoirs pouvait ainsi être assuré. Une expansion non contrôlée des savoirs et de la technicité était susceptible de détruire l'expertise des groupes spécialisés en même temps que les fondements mêmes de l'ordre culturel.

Après l'indépendance, les détenteurs du pouvoir politique ont été confrontés à la nécessité de limiter les effets de l'accumulation des différents types de savoirs sur la structure sociale. Ils ont ainsi organisé une censure sur certains types de critique intellectuelle qui, selon eux, menaçaient les fondements de ce qui était présenté comme la « tradition » mais aussi les procédures destinées à imposer l'hégémonie intellectuelle de Senghor.

Dans la vie politique sénégalaise, l'Université a toujours été un centre de dissidence. La toile de fond de cet activisme est à rechercher dans la lutte pour l'indépendance du pays et la transformation des options de développement retenues par la classe dirigeante dans les années 1960.

À partir de 1960, l'extension de la sphère de l'État et les luttes pour l'exercice du pouvoir ont rendu l'autorité politique intolérante en ce qui

concerne tout centre de pouvoir susceptible de lui échapper. En interdisant la tenue de manifestations politiques permettant aux intellectuels radicaux de s'exprimer, les dirigeants sénégalais ont fait de l'Université le lieu privilégié de vocalisation des positions constituées des partis d'opposition et aussi l'espace de jeu des conflits au sein de la gauche.

Les transformations sociales et politiques notées depuis 1960 ont poussé les différents groupes issus de l'élite occidentalisée à définir de nouveaux objectifs. Le rôle de l'Université dans la formation de l'élite a été accentué par les traits caractéristiques de l'économie au moment des indépendances. Celle-ci était dominée par les firmes étrangères dont l'installation date de l'époque coloniale. Sur le plan culturel, du fait de la faiblesse de sa profondeur historique, l'institution universitaire ne pouvait pas être le site d'affirmation d'un patrimoine culturel national. Avec la croissance du secteur public, elle constituait la principale voie d'accès aux emplois supérieurs de la fonction publique et un dispositif de promotion nationale. Elle était aussi une structure importante de production de la petite bourgeoisie. À défaut d'un affrontement direct avec le capital étranger et en l'absence d'une bourgeoisie nationale digne de ce nom, la nouvelle classe dirigeante a investi les champs politique, idéologique, culturel et a revendiqué une marge de manœuvre plus grande sur le plan économique. Le rôle de l'Université dans la reproduction des différentes factions de cette classe moyenne devient évident.

Après l'indépendance, la mise en place des appareils administratifs a entraîné une multiplication rapide des structures de gestion étatique. Un besoin en main-d'œuvre spécialisée s'est fait sentir auquel l'enseignement supérieur a répondu en partie. L'Université a ainsi été un instrument d'indigénisation des services publics. Cette institution nouvelle s'étant imposée comme une pièce maîtresse du contrôle de la société, les pouvoirs coloniaux et néocoloniaux ont fait de leur mieux pour la contrôler. André Bailleul²⁰ a montré que dans l'histoire de l'institution universitaire, les principaux acteurs ont toujours été sensibles au problème du statut du personnel. C'est par rapport au modèle métropolitain que certaines demandes ou revendications ont été formulées par les étudiants ou enseignants. En effet, la diversité des conditions de recrutement des enseignants métropolitains et d'outre-mer était flagrante. C'est au nom du modèle d'enseignement français et d'un idéal élitiste que les étudiants ont revendiqué des maîtres capables de leur assurer une formation de qualité incontestable. Cette revendication qui était présente dès la création de l'Institut des hautes études, en 1949-1950, se justifiait aussi par le fait que cet établissement avait un public composé en majorité d'Européens. Le personnel enseignant comptait de nombreux vacataires, les universitaires réputés du système métropolitain ne recherchant pas d'emploi dans le cadre d'outre-mer. Avec la création de l'Université de Dakar, un renouvellement du corps professoral fut noté, grâce à une

20. Bailleul André, « L'Université de Dakar : institutions et fonctionnement (1950-1984) », université de Dakar, thèse de doctorat d'État de droit, juillet 1984, 436 p.

meilleure adaptation de l'institution²¹. Ce changement n'a cependant pas apaisé les revendications des étudiants. En effet, le contexte politique et idéologique de l'époque étant dominé par la lutte pour l'indépendance et l'anti-impérialisme, l'idée d'une Université au service de l'Afrique et exempte d'aliénation culturelle fut brandie par des hommes courageux. Mais ce projet politique ne pouvait pas être pris en charge par la classe dirigeante qui n'avait pas opté pour la rupture avec le projet culturel colonial.

L'une des rares organisations qui s'est mobilisée en faveur d'un agenda nationaliste est l'Union générale des étudiants de l'Afrique occidentale (UGEAO). Elle a marqué la période des indépendances aussi bien par la largesse de sa base de recrutement, que par la consistance de son discours anti-impérialiste. Cette organisation panafricaine aussi bien dans la composition de ses effectifs que dans celle de ses organes dirigeants a été l'objet d'une surveillance policière stricte et d'une répression qui ont décapité sa direction.

Le modèle revendicatif de l'UGEAO, qui domine l'époque, a structuré les associations nationales se trouvant sur le campus, notamment l'Union générale des étudiants sénégalais (UGES). Le principal moyen de pression dont disposait l'État consistait à agir sur le personnel de direction de ces organisations par des mesures destinées à apaiser leurs revendications et par l'expulsion des éléments les plus extrémistes issus des autres pays africains. Cette répression a augmenté les enjeux du combat politique et donné plus de vigueur à des revendications qui, désormais, débordaient le cadre strictement universitaire. On assiste alors à l'émergence de porteurs d'un projet anti-assimilationniste s'exprimant dans la lutte pour la promotion des langues nationales, la revalorisation de la culture sénégalaise, des modes vestimentaires locaux, une université plus africaine ou sénégalaise.

Le contexte décrit ci-dessus permet de camper les conditions générales de production des savoirs sur les sociétés sénégalaises après l'indépendance. Il explique pourquoi, durant toute cette époque, l'accent est mis, dans certains travaux, beaucoup plus sur les luttes politiques des intellectuels sénégalais que sur la production des idées sur leurs propres sociétés. Or, en analysant le stock d'informations disponibles et en s'écartant un peu de certains *a priori*, on constate que les intellectuels, même lorsqu'ils étaient militants politiques comme Abdoulaye Ly, Abdoulaye Bathily, Cheikh Anta Diop, Mahjmout Diop et tant d'autres, ont participé, de manière active, à la production des savoirs sur leurs sociétés.

Un important renouvellement des connaissances

Durant les années 1960, des travaux importants ont été publiés sur les populations sénégalaises. La particularité de ce cycle est la participation des chercheurs sénégalais à la production des connaissances sur leur pays mais

21. Sur le fonctionnement de l'Université, lire : Bailleul André, *op. cit.*

aussi la réappropriation progressive de l'objet Sénégal comme on le voit à travers les thèses soutenues dans les facultés (voir en annexe) et les publications de l'IFAN. Ce phénomène est visible, par exemple, à travers les tables des matières des *Annales de la Faculté des lettres et sciences humaines* dont le premier numéro, publié en 1971, donne des informations dignes d'intérêt sur l'organisation de cette institution, le corps enseignant et les thèmes des travaux au niveau du doctorat²² (entre 1960 et 1971), du diplôme d'études supérieures (1959-1967) et des mémoires de maîtrise (1967-1968). Publiées d'abord avec les Presses universitaires de France, les *Annales* seront ensuite confectionnées à Dakar, avec une qualité d'impression bien moindre à partir de leur numéro XVI, en 1986. Pour justifier ce changement de politique, le doyen Aloyse Raymond Ndiaye a évoqué la nécessité d'exercer un contrôle sur l'édition pour assurer la promotion des différentes « écoles²³ ». Le contenu des tables des matières change ainsi progressivement et, avec la sénégalisation du corps enseignant²⁴, les auteurs sont, naturellement, en majorité, sénégalais. Ce changement s'accompagne d'une réorientation des

22. La liste des thèses soutenues entre 1960 et 1971, telle qu'elle ressort de ce premier numéro des *Annales de la Faculté des lettres et sciences humaines* (1971) est annexée à la présente contribution. À cette liste, il faut ajouter celle des travaux en cours à l'époque (22 au total) parmi lesquels ceux de Madior Diouf, Mamadou Moustapha Sall, Madické Niang, Oumar Bâ. On prendra aussi connaissance avec intérêt des thèmes de recherches de certains étudiants de l'époque (diplôme d'études supérieures et maîtrise) comme Amed Baba Miske, Boubacar Barry, etc.

23. « *Les Annales de la Faculté des lettres et sciences humaines* de l'université de Dakar, pour la première fois depuis leur création en 1971, sont éditées à Dakar. Il a fallu attendre la seizième livraison que nous vous présentons ici. Pour les enseignants et les chercheurs de notre Faculté c'est un événement. Il importe de s'y arrêter un instant.

La décision de ne plus éditer les *Annales* à l'étranger obéit certainement à des impératifs financiers. Mais, les considérations commerciales, momentanément avantageuses, ont pesé moins que l'impératif de la diffusion et de la communication rapide. En effet, la nouvelle politique d'édition des *Annales* que nous avons élaborée marque une étape dans l'évolution de notre Faculté qui voit des équipes de chercheurs s'organiser en véritables écoles. La reconnaissance de ces écoles ou leur crédibilité sur le plan national et international exige que les travaux qui s'y font soient immédiatement portés à la connaissance des spécialistes et du public. Les revues ne sont-elles pas les manifestations les plus pertinentes de l'activité de recherche ? Elles sont la voie la plus rapide pour communiquer au sein de la communauté scientifique nationale et internationale le contenu d'une découverte. Elles permettent de plus d'authentifier la priorité d'une idée nouvelle. Aussi, une publication qui peut être assurée d'une bonne et rapide diffusion est sans aucun doute un facteur d'incitation à la recherche et à la créativité.

Il nous est donc apparu nécessaire d'avoir le contrôle de l'édition de nos publications, si nous voulions que les jeunes « écoles » de notre Faculté soient reconnues par la communauté scientifique. »

24. L'africanisation a provoqué la conquête des positions de pouvoir au sein de l'institution universitaire par des enseignants sénégalais. Elle a entraîné, dans les années 1970, un recrutement massif de jeunes enseignants à l'origine faiblement intégrés à l'institution universitaire à cause du contrôle très sévère alors en vigueur et qui était relatif à leur carrière et à leur titularisation. Dans les années 1980, les enseignants, toujours plus jeunes et plus nombreux, ont trouvé un motif de désenchantement dans la dégradation de leurs conditions matérielles d'existence. Ce désenchantement rencontrait celui des étudiants de plus en plus

thèmes de recherches des mémoires et thèses, comme l'indiquent les listes publiées dans chaque numéro. Les sujets sont de plus en plus centrés sur le contexte socioculturel local.

L'analyse des savoirs produits par l'Université ne saurait évidemment pas s'arrêter à la seule faculté des Lettres. Elle devrait aussi s'intéresser aux travaux menés par des économistes et juristes, aux recherches très importantes en botanique parmi lesquelles il faut mentionner celles de Antoine Nongnierma du département de botanique²⁵ de l'IFAN.

Mais une telle analyse ne pourra pas être complète sans un examen minutieux du *Bulletin de l'IFAN*, des rapports annuels d'activités des chercheurs de cet institut, des *Notes africaines* et des publications non périodiques²⁶. En effet, ces supports²⁷ ont été, pendant longtemps, les instruments principaux de valorisation de la recherche au sein de l'Université.

En étudiant les tables du *Bulletin de l'IFAN*²⁸, celles des *Notes africaines* et les listes des publications non périodiques de l'IFAN, on aboutit à une conclusion identique à celle faite après l'examen des *Annales*. La tendance, sur le long terme, est aussi caractérisée par la montée des thèmes de recherches traités par les Sénégalais.

Une analyse plus systématique mériterait d'être faite pour montrer l'impact de la sénégalisation des postes sur la qualité de la recherche menée au sein de l'IFAN. Mais en attendant une telle étude, il convient de mentionner que c'est au sein de l'Institut qui porte désormais son nom que Cheikh Anta Diop²⁹, l'un des plus grands intellectuels du continent afri-

menacés d'exclusion par la dévaluation de leurs titres universitaires. Cette rencontre a provoqué une synchronisation d'où est issue la crise généralisée qui débouche sur « une année blanche » en 1988.

25. Environ 1 000 échantillons de plantes africaines y sont conservés. Pour plus de précisions, lire *Notes africaines*, n° 198.

26. La plupart de ces publications sont présentées dans les *Notes africaines* dans la partie intitulée : « Analyse des publications non périodiques de l'IFAN » que l'on retrouve dans les tables décennales.

27. Les *Notes africaines* sont nées en 1939. L'examen de leur contenu est facilité par les tables décennales (1939 à 1948, publiées dans le supplément au n° 40 des *Notes africaines* en décembre 1948; 1949-1963, publiées dans les *Notes africaines* n° 100 en octobre 1963; 1964-1976, publiées dans les *Notes africaines* n° 150 en avril 1976). Le *Bulletin de l'IFAN* a été créé en 1939 par Théodore Monod. Il prenait la suite du *Bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l'AOF*. D'abord édité par Larose, le *Bulletin* sera réalisé à partir de 1948 par l'IFAN.

28. Pour plus de précisions et des orientations utiles, lire : *Bulletin de l'IFAN*, série B, tome 46, années 1984-1985, 1-2. On consultera aussi avec intérêt : « L'IFAN à la croisée des chemins », in *Notes africaines*, 198, mars 2001.

29. Sur le rôle de Cheikh Anta Diop dans la recherche africaine, voir la contribution de Ferran Iniesta dans ce volume. Lire aussi le numéro spécial des *Notes africaines* : « Spécial Cheikh Anta Diop », n° 192, août 1996. À cette occasion, Djibril Samb, le directeur de l'IFAN, a parlé de Cheikh Anta en ces termes qui traduisent bien son rôle primordial dans la promotion de la recherche au Sénégal : « Qui mieux que Cheikh Anta Diop a incarné la prééminence de l'IFAN dans la recherche scientifique africaine, voire internationale ? Savant